

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

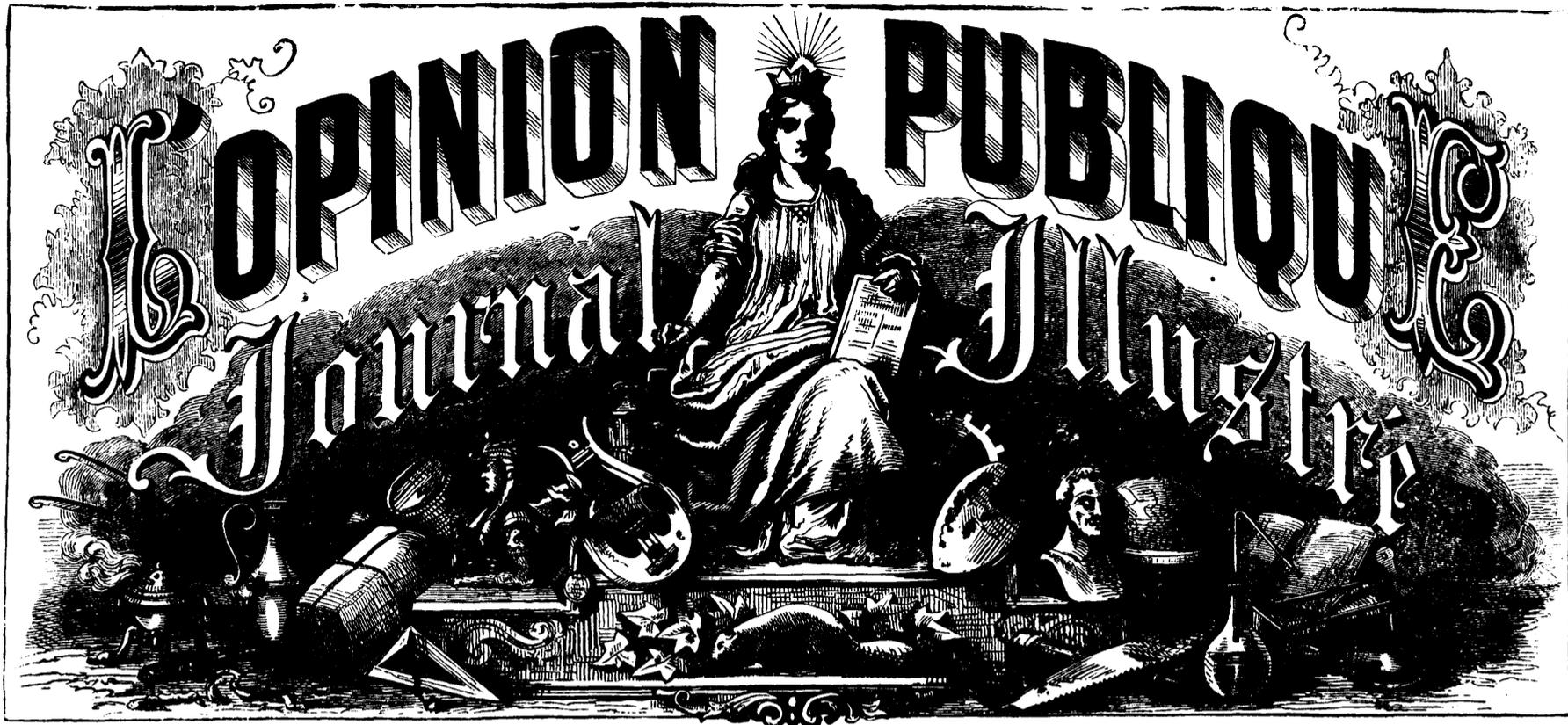
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 31.

MONTREAL, JEUDI, 3 AOUT, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LE CONSEIL DE VILLE ET SES EMPLOYÉS.

La séance des pères de la Cité, qui eut lieu à l'Hôtel de Ville vendredi dernier, fut très animée et fort intéressante. Il y avait foule dans les galeries et dans les passages. Il s'agissait d'augmenter le traitement des employés, ou plutôt d'empêcher une augmentation déjà votée; l'attention des contribuables, toujours un peu trop endormie, avait été éveillée et même surexcitée. A part quelques interruptions un peu bruyantes et intempestives, tout se passa dans un ordre parfait. La question, simple en apparence, était compliquée dans les détails. La voici, en aussi peu de mots que possible. Le Conseil avait décidé depuis longtemps le principe qu'une augmentation et un meilleur ajustement de certains salaires devaient avoir lieu. Il y a quelques mois, une somme avait été appropriée pour cet objet. Le comité des finances avait consacré une somme de \$9,700 à l'augmentation du traitement de certains officiers qu'il désignait nommément dans son rapport à cet effet. Un comité spécial, appelé le comité des salaires, fut chargé de voir à la distribution de cet argent. Après de longues délibérations, il fit un rapport par lequel il accordait à MM. le trésorier et le greffier mille dollars de plus, à chacun, et d'autres augmentations à grand nombre d'autres officiers.

Ce rapport fut soumis au Conseil le 12 juillet dernier, et adopté purement et simplement par nos Ediles à la même séance par une majorité de 11 ou 12 contre 4 ou 5. Ce rapport, paraît-il, avait deux grands défauts: il élevait le traitement de certains officiers qui n'étaient pas nommés dans la liste ou *cédule* du comité des finances, tandis qu'il laissait de côté quelques autres employés désignés dans la même liste comme ayant droit à une augmentation. Le second péché des auteurs du rapport consiste en ce que les sommes destinées à solder les augmentations excédait d'une couple de mille piastres le montant affecté pour cet objet par le comité des finances.

Quoi qu'il en soit, le rapport fut adopté et les augmentations votées, comme nous venons de le dire, à la séance du 12 juillet, malgré les protestations de l'énergique échevin Bastien. Ce monsieur considérait que le rapport, n'écoulant pas les instructions et dépassant l'appropriation du comité des finances, devait être renvoyé à ce dernier comité et que le Conseil n'avait pas le droit de l'accepter, tel que soumis. Il souleva même à cet effet une question d'ordre, que Son Honneur le Maire décida contre lui.

Tout le monde sait à peu près le reste. A la séance du 28 juillet, la motion de M. J. W. Stephens, secondée par l'échevin St. Charles, (et telle qu'amendée sur la suggestion de l'échevin Bernard) passa à une majorité de 13 contre 5.

Cette motion anéantit l'adoption du rapport du comité des salaires et le réfère au comité des finances pour considération. C'est-à-dire qu'il n'y a plus rien de fait et que tout est à recommencer.

Ce débat, cette querelle de famille entre l'autorité municipale, ses employés et l'autorité constituante et payante, les contribuables, nous suggère deux réflexions que nos lecteurs trouveront fort naturelle. On attribue le renversement de la décision du comité des salaires à l'agitation créée par M. Bastien, homme intelligent, actif et plein d'initiative. Il était la tête et l'âme du mouvement. La population de l'Est de la ville s'est excitée et passionnée pour une question de \$10,000.00 à \$12,000.00.

C'est bien, fort bien; nous ne l'en blâmons pas, nous n'en blâmons pas M. Bastien. Mais au nom du public, qu'un journaliste a toujours plus ou moins la présomption de représenter, au nom de la ville de Montréal, au nom de la partie Est, au nom du pays tout entier, nous prenons la liberté de demander à M. Bastien, à ses constituants, à tous les contribuables du Faubourg Québec de se lever comme un seul homme pour obtenir la votation du million. Nous demandons à M. Bastien d'employer toute son intelligence, toute son énergie, toute son influence à pousser la question du Chemin de fer du Nord et le chemin de fer Central. C'est là un sujet digne de tous les efforts, qui porte dans ses flancs la fortune de Montréal et du Faubourg Québec en particulier. L'affaire des salaires n'appauvrira pas beaucoup Montréal, en supposant qu'elle soit résolue dans le sens le plus favorable aux contribuables; mais si on ne prend pas les moyens de presser la Corporation et de l'amener à voter l'aide nécessaire et demandée, la ville perdra l'occasion d'attirer chez elle et dans la partie Est une immense prospérité, d'y créer, d'y augmenter le commerce et l'industrie. Il est important, il est urgent qu'on ne puisse pas dire de la population canadienne française du Faubourg Québec qu'elle reste froide et insouciant devant des questions d'importance majeure et qui l'intéressent à un suprême degré. A l'œuvre, donc!

Nous ne voulons pas reprocher à la majorité son vote du 28 juillet. Elle nous paraît avoir eu de bonnes raisons pour renvoyer le rapport du Comité des Salaires au Comité des Finances. Il y avait là une question de légalité qui nous a paru très-forte, que le maire et quelques conseillers ont bien mise en lumière. Le mérite de la question a été à peine effleuré. On ne s'est pas plaint de l'exagération des nouveaux salaires. Tout le débat a roulé sur une question d'opportunité et de forme. Ce qui est regrettable, c'est la conduite de ceux qui ont voté pour l'adoption du rapport le 12 juillet et qui l'ont mis de côté le 28. Nous ne songeons même pas à attaquer leur motif; ce sont tous gens parfaitement honorables et irréprochables. La raison qu'ils ont invoquée pour justifier leur changement d'opinion est très-plausible: il est toujours temps, comme il est toujours noble de reconnaître une erreur et de la corriger. Mais il est pénible d'avoir à constater que des hommes supérieurs, qui représentent la métropole commerciale du Canada, soient tombés dans de telles contradictions. Il nous semble, nous le croyons humblement, qu'il eût été facile de découvrir dès le 12 juillet les raisons qui étaient si fortes le 28, et, quoiqu'on en dise, ceux qui se sont ainsi déjugés auront toujours l'air d'avoir été trop légers le 12 ou trop faibles le 28. Des hommes publics, dans une telle position ne doivent jamais s'exposer à de telles réflexions. Cela ne peut que rabaisser le niveau de la représentation municipale et nuire au crédit de la ville. Nous serions presque tenté de trouver préférable le courage de la minorité qui a voulu rester conséquente avec elle-même.

Nous nous abstenons, et pour de bonnes raisons, de nous exprimer sur la valeur intrinsèque de cette querelle municipale, qui, au fond, doit se résumer et se résoudre en cette question: est-il nécessaire d'augmenter les traitements des employés de la Corporation, et, si oui, dans quelle proportion et sur quels officiers doit s'effectuer cette augmentation? Comme on le voit, la solution du problème, pour être juste, impose la nécessité de

mettre en cause et à l'étude la capacité, la force, l'importance, l'efficacité et la responsabilité de chaque employé. La discussion qui s'est faite au Conseil le 28 juillet dernier ne nous a nullement éclairé sur ces différents points, qui n'ont pas même été touchés. La question va revenir devant le public, lorsque le Comité des Finances fera son rapport. C'est alors que viendra le temps de peser certaines rumeurs qui courent les rues, comme d'examiner la valeur des raisons apportées pour étayer l'accroissement des salaires. Nous ferons, avec impartialité, connaître tous les côtés de la question.

J. A. MOUSSEAU.

BIBLIOGRAPHIE.

"Le Droit Civil Canadien... précédé d'une histoire générale du Droit Canadien," par MM. Gonzalve Doure et Edmond Lareau.

Les deux premières livraisons de cet ouvrage sont devant le public. On y traite de l'histoire du Droit canadien. Déclarons de suite que nous sommes heureusement désappointé; jusqu'à présent du moins, nos appréhensions ne sont pas justifiées. Comme histoire documentaire des origines de notre droit, cette première partie a une grande valeur. Elle contient des pièces curieuses et nouvelles sur les commencements de la colonie,—de 1492 à 1664. Cette histoire de la colonie par pièces justificatives fera certainement mieux comprendre et mieux apprécier l'ancienne administration française et les dissensions intestines qui troublèrent si souvent l'harmonie.

En général, la compilation est bien faite, les choix sont judicieux et destinés à éclairer un point quelconque de législation. Enfin, il y a du travail, il y a de la conscience dans cette œuvre. Nous irons plus loin: on y sent même l'effort ou la contrainte que s'imposent les auteurs pour ne pas laisser se déteindre sur leur ouvrage les couleurs de leur école. Tant mieux, et tout le monde leur en saura gré. Nous prenons la liberté de leur conseiller de continuer dans cette voie courageuse. Ils parviendront, dans leurs livraisons subséquentes, à faire disparaître certaines citations, certaines allures et certaines appréciations dont on ne voit pas la nécessité, dont on ne sent pas la justesse, et qui déparent un peu leurs cahiers de mai et juin.

Mais, nous nous hâtons de le répéter, en général l'œuvre est bonne. On aurait pu quelquefois, rarement citer mieux; aussi, très-souvent, on aurait pu citer pire. En somme, MM. Doure et Lareau sont très-dignes de l'encouragement du public; leur compilation est une œuvre historique qui restera et qui sera toujours consultée avec fruit par tous ceux qui, voulant bien comprendre une loi, doivent remonter aux sources, étudier les raisons ou causes sociales ou politiques qui l'ont motivée.

"Catholicisme, Protestantisme et Infidélité. — Appel aux Américains de bonne foi."—Par le P. F. X. Weninger, D. D., missionnaire de la Compagnie de Jésus.

Nos remerciements à MM. D. et J. Sadlier, pour l'envoi de ce livre. Ces éditeurs rendent à la cause catholique un service continu en se faisant les propagateurs de toutes les bonnes œuvres, de tous les bons livres. Celui du Père Weninger est bien précieux; quoiqu'adressé à un public spécial, c'est une courte et éloquente apologie.

tique chrétienne, qui produira le plus grand bien. Tous les catholiques peuvent en faire leur *vade-mecum*. On y trouve réunies et résolues, d'une manière claire et concise, toutes les objections offertes par les Protestants dans leurs discussions journalières avec les catholiques.

“*La Revue Critique de Législation et de Jurisprudence.*” — Voici le sommaire de la dernière livraison :

10. HON. J. H. GRAY :
Assimilation of the Statutory Laws of Ontario, Nova Scotia, and New Brunswick.
20. D. GIROUARD :
Le Droit Constitutionnel du Canada.
30. C. ROSELIUS :
Introductory Lecture to the Study of the Law.
40. HON. J. H. GRAY :
The Rich-Scott Affair.
50. D. GIROUARD :
The Treaty of Washington.
60. H. H. MOSES :
Writ of Prohibition.
70. P. E. NORMANDEAU :
Re-registration of Real Rights.
80. LA RÉDACTION :
La Jurisprudence Comparée de la Cour d'Appel.

Plusieurs de ces articles sont fort utiles et très-bien faits. Ils font de *La Revue* la première publication du genre dans le pays. Il nous est impossible, malgré le peu d'espace à notre disposition, de ne pas noter particulièrement les études de M. Girouard sur le “Droit Constitutionnel” et le “Traité de Washington.” Le dernier travail, écrit en anglais, ferait honneur à un vieux légiste consommé. C'est une excellente analyse des conférences de la Haute Commission et du traité qui en a été le résultat : tous les points soulevés sont traités savamment, au point de vue du Droit public et des intérêts exclusifs du Canada.

Nous ne serions pas prêt à en adopter toutes les conclusions. La question est encore plus politique que légale. Malgré ses réserves, M. Girouard a dû nécessairement entrer sur le terrain politique. Mais préoccupé surtout du côté constitutionnel de la question, il n'en a pas embrassé toute la portée politique : il l'a étudiée plus en avocat qu'en homme d'état. Cela n'ôte rien à la valeur intrinsèque du travail.

Un article sur la “Jurisprudence comparée de la Cour d'Appel” publié dans l'un des derniers numéros de *La Revue*, et dont nous avons parlé ici, a quelque peu irrité les honorables juges de ce tribunal. Ils s'en sont plaints en termes assez sévères au dernier terme. Nous croyons devoir publier partie de la réponse faite par la rédaction dans son dernier numéro. Cet extrait, quoiqu'un peu long, est d'une importance capitale, en ce qu'il signale un abus, un vice, qui explique l'état pitoyable de notre jurisprudence tout en indiquant le remède à employer. Voici cet extrait :

L'Honorable Juge qui a paru le plus blessé de la publication de l'article en question, a lui-même indiqué deux des vices de ce système (que notre article avait en vue de faire ressortir), en déclarant que ces prétendues contradictions n'existaient réellement pas, et que si les faits de chaque cause mise en regard par la *Revue* avaient été étudiés, il aurait été facile de voir que chaque cas étant dominé par des circonstances différentes, la conclusion devait nécessairement être différente aussi.

Sans vouloir accepter complètement l'espèce de rectification que voulait par là nous imposer l'honorable juge, car nous devons à la vérité de maintenir qu'il y a réellement dans les décisions publiées des contradictions que rien ne justifie, nous pouvons dire cependant qu'il est fort possible, que si les jugements, non seulement de la Cour d'Appel, mais de toutes nos Cours, étaient motivés comme ils devraient l'être, et si nous avions des rapports officiels des arrêts de nos tribunaux, non seulement beaucoup des contradictions que nous avons signalées s'expliqueraient, mais nous dirions même que dans les cas où elles ne pourraient pas s'expliquer, le tribunal mis sur ses gardes, par la double garantie que nous demandons, aurait certainement évité les autres.

L'Article 472 du Code de Procédure dit :
“Le jugement doit contenir les causes de la demande et doit être susceptible d'exécution.”

“S'il y a eu contestation, le jugement doit en outre contenir un sommaire des points de droit et de fait soulevés et jugés, ainsi que des motifs de la décision, avec mention du juge qui l'a rendu.”

C'est certainement là un des articles les plus importants de notre Code de Procédure ; car c'est celui qui devrait donner au plaideur la certitude que son procès ne sera jugé qu'après une étude complète et mûrie des faits et du droit. Et cependant, comment cet article est-il mis en force dans la plupart des cas ? Combien y a-t-il de jugements de nos tribunaux qui contiennent un exposé des points de fait ? Nous serions tentés de répondre qu'il n'y en a pas un seul, si nous ne consultions que notre propre expérience. Combien y a-t-il maintenant d'arrêts de nos Cours, qui ne contiennent aucun exposé quelconque des points de droit soulevés ? Le nombre en est infini. Tous les jours, des jugements sont portés en appel, sur ce motif simple et commode :

“Considérant que le demandeur n'a pas prouvé les allégations matérielles de sa déclaration. La Cour déboute, etc.”

Et la Cour d'Appel confirme dans les termes suivants : “Considérant qu'il n'y a pas d'erreur dans le jugement dont est appel, confirme, etc.”

Le plaideur, ruiné par un semblable jugement, a-t-il au moins la conviction morale que les juges ont parfaitement saisi et compris tous les points de sa cause, qu'ils les ont appréciés et jugés ? Nullement, et souvent même il peut, en outre, se plaindre d'avoir été jugé sur une question qu'il n'avait pas prévue, que son adversaire n'avait pas soulevée, et sur laquelle il n'a jamais eu l'occasion d'être entendu.

Bien touché ! Malgré les habiletés de plume, on voit bien qui le bonnet doit coiffer.

M. Normandeau, jeune notaire intelligent, a aussi une bonne étude sur le renouvellement des hypothèques dans les circonscriptions cadastrées. Tous les hommes d'affaires devront consulter cet opuscule, qui met de nouveau en lumière la grande utilité du travail de M. Sicotte, dont nous avons déjà parlé dans ces colonnes.

“*Les Canadiens de l'Ouest.*—F. X. Aubry,” par Joseph Tassé, de la *Minerve*.

The last, not the least : C'est vieux, mais c'est bien vrai ici. M. Tassé vient d'ajouter une belle pierre au monument de notre littérature nationale. Cette biographie est une des plus intéressantes que nous ayons lues depuis longtemps. Il y a des pages émouvantes, des études de mœurs pures sur le fait et des plus instructives ; ce livre se lit tout d'un trait et l'intérêt se maintient d'un bout à l'autre.

Aussi, quelle vie aventureuse que celle d'Aubry ! Issu d'une respectable famille de cultivateurs de Maskinongé, il quitta tout jeune le pays pour aller gagner aux Etats-Unis une fortune qui le mit en état de secourir ses parents tombés dans la pauvreté. Il se dirigea vers l'Ouest. C'était de 1844 à 1846. Il fit en peu de temps une fortune immense. Il parcourut tout l'Ouest, la Californie et le Mexique, dans un temps où les routes étaient des plus difficiles et des plus dangereuses. Il en découvrit lui-même de nouvelles et rendit par là d'immenses services aux Etats-Unis.

Tout le monde voudra lire le pamphlet de M. Tassé. Il devra se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes : il fait heureusement suite à plusieurs écrits du même genre qui ont conquis à M. Tassé, encore tout jeune, une bonne place dans la presse canadienne.

J. A. MOUSSEAU.

COURRIER D'ONTARIO.

M. le comte de Chambord est-il destiné à régner sur la France ? La *Gazette de France*, l'*Union*, l'*Univers* et le *Moniteur* appellent de tous leurs vœux. Mais, jusqu'à présent du moins, leur propagande monarchique s'est agitée en d'inutiles efforts, et les élections partielles, qui viennent d'avoir lieu à Paris, et dans plusieurs départements, ont donné raison aux républicains modérés qui soutiennent à Versailles le pouvoir de M. Thiers.

Gambetta, qui s'est rallié au gouvernement républicain modéré, dans son discours de Bordeaux, a été élu dans les départements de la Seine, des Bouches-du-Rhône et du Var. Le général Faidherbe, autre républicain, qui a promis son appui à M. Thiers, est élu dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Gambetta est regardé comme un *ultra*, je le sais, mais il n'en a pas moins pris l'engagement solennel de soutenir l'ordre de chose établi et dirigé par M. Thiers.

Quoiqu'il en soit, ce sont les républicains modérés qui tiennent en ce moment le haut du pavé, et n'étaient les prophéties qui promettent le trône au comte de Chambord, je croirais les affaires de ce prince négligées du destin, par le temps qui court.

Mais la prophétie de Nostradamus, médecin astrologue, qui habitait la Lorraine, et bien d'autres du même genre, promettent la couronne au comte de Chambord, et vous verrez qu'un jour ou l'autre, le comte de Chambord sera couronné.

La prophétie de Nostradamus porte ;

Le grand Empire sera tout désolé.
Et translaté près d'Arduenne Silve,
Les deux bastards près l'aisné décollé,
Et regnera Oenobarbe nez de milve.

Naturellement, chers lecteurs, vous serez aussi avancés que je l'ai été, après avoir lu ce quatrain prophétique,—vous n'y aurez rien compris du tout. Dame, il faut être initié pour saisir de pareilles phrases, qui suintent le mystère par tous les pores,—et je suppose que vous ne l'êtes pas, de même que je ne l'étais guère, mais non plus, le jour où pour la première je me suis trouvé en tête-à-tête avec le grand Nostradamus.

Mais, les prophètes ont leurs commentateurs, et Nostradamus a le sien, dans la personne de M. H. Forné, qui donne au quatrain ci-dessus l'explication que voici :

Le grand empire de Napoléon III et Napoléon IV sera tout à coup dans la plus grande désolation et transféré à la nation deux jours après la prise du grand neveu dans la forêt des Ardennes. Les deux qui auront eu le gouvernement de fait et non de droit perdront la vie, et alors régnera le Bourbon aîné, roi de droit, à la barbe blonde (*œn us*, d'airain) et au nez recourbé du milan (*milveus*). Ce quatrain termine un récit qui commence par ces mots : “L'héritier du vray rameau de fleur de lys sera mis et logé en Etrurie. Le sang royal sera si tremblé... Nay sous les ombres et journée nocturne sera en règne et bonté souveraine.” Nous sommes dans la nuit des révolutions (*nox ripublice*), le trône est occupé par divers sangs royaux. C'est l'époque du “plus horrible trosne.” “De coq et d'aigle de France frères trois.” De 1789 à 1871 nous voyons au trône le coq de la république et de Louis-Philippe, l'aigle des empereurs et trois frères de la maison de France : Louis XVI, Louis XVIII, et Charles X. Quelle précision dans ce vers ! et quelle connaissance de l'avenir il suppose ! Or, ce vers termine un récit où il est parlé d'un “chef d'Orléans avare,” “neveu du sang qui occupe après le règne.”

Vous le voyez, Nostradamus avait tout prédit, la révolution, la république, Napoléon 1er, la restauration, 1830, 1848, et 1852. Il n'a pas oublié 1870 et 1871. Comment supposer qu'il s'est trompé justement sur le compte du prince de Chambord ?

Néanmoins, j'imagine que le prétendant de la branche aînée ferait bien de continuer à rechercher les sympathies du maréchal MacMahon, et autres prophètes de cette espèce.

A côté de ces prophéties, que l'on est bien forcé parfois de prendre au sérieux, tant elles se trouvent d'accord avec les grands événements de l'histoire, il faut ouvrir une petite place aux prophéties de salon, dans lesquelles il n'entre le plus souvent que des paroles en l'air, comme l'on dit vulgairement.

Philibert Audebrand rapporte que Gustave Chandey, tué, comme on le sait, sous le règne de la Commune, avait à se reprocher de trop se fier aux prophéties de salon. En véritable incrédule, qui ne croit pas à Jésus, Gustave Chandey croyait à M. Desbarolles, le chiromancien. Or, un soir, M. Desbarolles s'empara de la main de Chandey, en présence de vingt personnes, hommes et femmes, et se mit à y lire couramment, suivant l'alphabet de la science :

—Je vois pour vous, lui dit-il, l'indice d'une élévation sans exemple. Si vous étiez en passe de devenir roi, je vous dirais comme les sorcières de Macbeth ; “*Thu se as roi.*”

A bien prendre, dit Audebrand, cette prédiction n'était rien et ne pouvait rien être ; G. Chandey, esprit fort et libre penseur, le savait bien ; et néanmoins, sous l'empire de cette parole du chiromancien, il s'était, un moment, laissé aller avec une certaine complaisance à l'idée de sortir de la sphère modeste où le sort l'avait placé.

Et quand, à la suite du 4 septembre, il fut tour à tour maire du IXe arrondissement, adjoint au maire de Paris et candidat à la députation, il put supposer que Desbarolles avait peut-être entrevu entre les lignes de sa main quelque chose de réel. Mais ce n'était qu'une bouffée de vanité, une faiblesse d'esprit dont les balles des fédérés ne l'ont que trop puni.

A ce fait d'une prophétie sans portée, continue Philibert Audebrand, je veux, de mon côté, ajouter une révélation d'un genre moins mystique, mais qui pourtant fait croire à l'existence des pressentiments. Il y a deux ans, à la suite d'un mois de vacances passé dans la jolie vallée d'Aulnay, chez M. Jules Barbier, son beau-frère, G. Chandey avait lu toute la collection de l'ancien *Moniteur* qui se rapporte à l'histoire de la révolution française.

—Quel grand spectacle que celui de ces luttes ! me disait-il, que de talents et combien d'éloquence de tous côtés ! Est-ce que ce n'est pas par de tels choses que se rajeunissent les nations vieillies ?

Et en baissant le ton :

—Voilà qui est étrange, ajouta-t-il, je suis comme Michel (de Bourges), je trouve les montagnards superbes, mais, si j'avais vécu de ce temps-là, j'eusse sans doute été girondin, car je me trouve toujours parmi les victimes.

Ce sombre pressentiment ne s'est que trop réalisé, puisque Gustave Chandey a été assassiné par les tigres de la Commune.

Lady Stanhope, dont parle Lamartine dans le premier volume de son *Voyage en Orient*, était une prophétesse, à sa façon ; elle lisait dans les astres. “Nous sommes tous enfants de quelqu'un de ces feux célestes qui présidèrent à notre naissance, et dont l'influence heureuse ou maligne est écrite dans nos yeux, sur nos fronts, dans nos traits, dans les déclinements de notre main, dans la forme de notre pied, dans notre geste, dans notre démarche.” Elle disait à Lamartine :

—Je ne vous vois que depuis quelques minutes ; Eh bien ! je vous connais comme si j'avais vécu un siècle avec vous... Je vois évidemment que vous êtes né sous l'influence de trois étoiles heureuses, bonnes et puissantes qui vous ont doué de qualités analogues, et qui vous conduisent à un but que je pourrais vous indiquer dès aujourd'hui... Vous êtes un de ces hommes de désir et de bonne volonté dont il a besoin, comme d'instruments, pour les œuvres merveilleuses qu'il va bientôt accomplir parmi les hommes... Vous êtes né sous plusieurs étoiles. L'une d'elles est certainement Mercure, qui donne la clarté et la couleur à l'intelligence et à la parole. Vous devez être poète : cela se lit dans vos yeux et dans la partie supérieure de votre figure ; plus bas vous êtes sous l'empire d'astres tout différents et presque opposés. Il y a une influence d'énergie et d'action ; il y a du soleil aussi, dit-elle tout à coup, dans la pose de votre tête, et dans la manière dont vous la rejetez sur votre épaule gauche. Remerciez Dieu : il y a peu d'hommes qui soient nés sous plus d'une étoile, peu dont l'étoile soit heureuse, moins encore dont l'étoile, même favorable, ne soit contre-balançée par l'influence analogue d'une étoile opposée. Vous, au contraire, vous en avez plusieurs ; et toutes sont en harmonie pour vous servir, et toutes s'entraident en votre faveur.”

“C'est en 1832 qu'avait lieu cette entrevue du grand poète français avec la nièce de l'illustre homme d'Etat anglais, Pitt. Or, dès cette époque, lady Stanhope avait non-seulement deviné le génie poétique de Lamartine, sa vive intelligence, si admirablement servie par une diction toujours chaude, animée, claire, colorée ; mais elle semble avoir pressenti le rôle si important, si prépondérant joué en 48 par le poète devenu homme d'Etat. Tout le monde sait que la révolution de février une fois opérée, et Louis-Philippe et sa famille passés en Angleterre, Lamartine devint roi et maître de la situation. Par sa parole si éloquente, si facile, si entraînante, il fit dix fois, vingt fois peut-être reculer l'émeute grondant dans les cours et dans les couloirs de l'Hôtel-de-Ville. C'est lui qui empêcha que l'ignoble drapeau rouge ne fût substitué au drapeau tricolore.

Cette influence qu'il sut exercer sur la bourgeoisie et sur le peuple, il l'exerça pareillement sur ses collègues du gouvernement provisoire, sur Ledru-Rollin, sur Louis Blanc, qui étaient loin, pourtant, de partager toutes ses idées.

Cette influence, Lamartine l'exerça jusqu'aux journées de juin, et l'on se rappelle qu'aux élections à l'Assemblée, il fut élu à la fois pour dix ou douze départements.

Lady Stanhope avait donc vu dans les astres ce que le chiromancien Desbarolles n'avait pas su lire dans la main de Gustave Chandey, l'avenir...

Ce sont là de ces faits curieux à relever, et fort intéressants à connaître ; du reste, on comprend qu'ils n'exigent ni le plus petit acte de foi, ni le moindre effort de croyance. C'est dans l'appréciation de ce côté léger de l'histoire, chéri du chroniqueur, que les libertés sont bien libres, comme dit M. Populus.

En voici une, que je vous recommande comme mot de la fin. —Napoléon 1er fut un homme de guerre, Napoléon III fut un homme de peu.

—Un personnage riche en niaiserie me demanda à quelle feuille politique il ferait bien de s'abonner.

—Veuillez-vous un journal hebdomadaire ? lui dis-je.

—Certainement, répondit-il ; vous connaissez assez la couleur de mes opinions pour savoir que je n'en lirais pas d'autres.

C. T.

MEMORIAL NECROLOGIQUE.

Nous lisons dans le *Courrier de St. Hyacinthe* :

« La tombe vient de se fermer sur une femme éminemment distinguée. Dame Louise-Henriette Boucher de LaBroquerie, veuve Charles Taché, est décédée à Boucherville, le 23 juillet courant, à l'âge de 73 ans.

« Devenue veuve en janvier 1826, elle laissa la paroisse de Kamouraska pour venir résider avec son frère, M. Boucher de LaBroquerie, à Boucherville, son village natal. C'est là qu'elle passa sa vie, résignée à toutes les épreuves et donnant l'exemple des plus hautes vertus.

« M^{de} Taché possédait tous les charmes de la conversation, et son esprit fin et délicat se trouvait à l'aise au milieu d'une société d'élite. Douée d'une belle intelligence, elle parlait à la fois de littérature, d'histoire, d'astronomie, et elle savait conquérir l'estime de l'homme érudit, comme aussi son sens droit la rendait la conseillère de ses amies.

« Mère de Sa Grandeur Mgr Taché, évêque de St. Boniface, du chevalier J. C. Taché, député ministre de l'agriculture, et de L. Taché, écuyer, notaire et shérif, elle eut pu s'enorgueillir de ses enfants si son esprit profondément religieux ne lui eût fait un devoir de pratiquer l'humilité.

« Bien des pleurs accompagneront cette femme forte dans la tombe. Cette mère au cœur sensible et compatissant est allée recevoir au ciel la couronne due à ses mérites, à ses sacrifices, et à sa sainteté.

Les funérailles ont eu lieu à Boucherville au milieu d'un grand concours de clergé et de fidèles.

La nouvelle de la nomination de Mgr. Guibert, archevêque de Tours, au poste éminent d'archevêque de Paris, est confirmée et il n'y a plus d'extravagance à la tenir pour certaine.

Le successeur de l'infortuné Mgr. Darbois a soixante-neuf ans. Il avait été préconisé évêque de Viviers en 1842. En 1857, il succédait, en qualité d'archevêque de Tours, à Son Eminence le cardinal Morlot, nommé archevêque de Paris.

Mgr. Guibert appartient à la congrégation des Oblats de Marie Immaculée, et l'honneur qui vient de lui être décerné rejaillit sur tous les membres de cet ordre religieux si méritoire, qui a rendu et qui rend encore tant de services à la religion et à la société.

On dit que Mgr. Guibert est très-aimé du saint Pie IX, qui n'a pas l'habitude de mal placer sa confiance; s'il en est ainsi, sa promotion sera bien vue par tous les catholiques de la France.

La congrégation des Oblats compte plusieurs de ses membres dans l'épiscopat. Dans les seules provinces de la confédération canadienne, il n'y en a pas moins de cinq : Mgr. Guigues, évêque d'Ottawa; Mgr. Taché, évêque de St. Boniface; Mgr. Grandin, son coadjuteur; Mgr. Clut, vicaire apostolique du grand district d'Athabaska.

Puisque nous venons de parler des évêques Oblats, citons un charmant passage des *Vingt années de missions* de Mgr. Taché, celui dans lequel l'éminent évêque de St. Boniface raconte un entretien qu'il eût, à Marseille, avec le vénérable fondateur de la congrégation des Oblats, Mgr. de Mazenode. Cette citation a d'autant plus d'apropos qu'il y est, incidemment, question du nouvel archevêque de Paris :

« Je ne vous parlerai pas des émotions de mon âme lorsque je me présentai devant notre Supérieur-Général; mais laissez-moi rapporter à la Congrégation un des entretiens dont il m'honora :

« Tu seras évêque. »

« — Mais, Monseigneur, mon âge, mes défauts, telle et telle raison... »

« Le Souverain Pontife t'a nommé, et quand le Pape parle, c'est Dieu qui parle. »

« — Monseigneur, je veux rester Oblat. »

« — Certes, c'est bien ainsi que je l'entends. »

« — Mais, la dignité épiscopale semble incompatible avec la vie religieuse! »

« — Comment! la plénitude du sacerdoce exclurait la perfection à laquelle doit tendre un religieux! »

« Puis, se dressant avec la noble fierté et la religieuse grandeur qui le caractérisaient, il ajouta : « Personne n'est plus évêque que moi, et, bien sûr, personne n'est plus Oblat non plus. Est-ce que je ne connais pas l'esprit que j'ai voulu inspirer à ma Congrégation? Tu seras évêque, je le veux; ne m'oblige pas d'en écrire au Pape, et tu n'en seras que plus Oblat pour tout cela, puisque, dès aujourd'hui, je te nomme supérieur régulier de tous ceux de nos frères qui sont dans les missions de la Rivière-Rouge. »

« Des larmes abondantes coulaient de mes yeux, les battements de mon cœur voulaient briser ma poitrine. »

« Console-toi, mon fils, me dit encore ce bon Père en m'em-

« brassant avec tendresse; ton élection, il est vrai, s'est faite à mon insu, mais elle paraît toute providentielle, et sauve les missions dans lesquelles vous avez déjà tant travaillé. Des lettres m'avaient représenté ces missions sous un jour si défavorable, que j'étais déterminé à les abandonner et à vous rap-

« peler tous; la décision en était prise au Conseil, lorsque j'ai

« appris ta nomination à l'épiscopat. Je veux que tu obéisses

« au Pape, et moi aussi je veux lui obéir; puisque le vicaire de

« Jésus-Christ a choisi l'un des nôtres pour conduire, plus tard,

« cette Eglise naissante, nous ne l'abandonnerons pas. Je me

« donnerai la consolation de te sacrer moi-même, et Mgr. Gui-

« bert, qui est aussi Oblat, partagera mon bonheur. »

« Voilà une partie de l'entretien qui fit que, le 23 novembre 1851, le Père Taché recevait, dans la cathédrale de Viviers, la consécration épiscopale, des mains de notre Illustrissime et bien-aimé Fondateur et Père, Mgr. de Mazenode. »

ÉPISODE DE L'ÉMEUTE.

Il y a quelques jours, une rumeur qui s'est malheureusement bientôt confirmée, a mis en émoi la vingt-cinquième rue, à New-York. Une foule considérable étant réunie aux abords de la maison No. 222. Voici ce qui était arrivé.

M. Edward J. S. Gaffney, qui habitait cette maison, était membre de la compagnie H. du 2^e régiment de la garde nationale. Mercredi, dans la matinée de l'émeute, sa jeune femme, alarmée des bruits menaçants du dehors, après avoir épuisé tous les moyens de persuasion pour le détourner d'aller rejoindre son régiment, finit, de guerre lasse, par l'enfermer à double tour dans sa chambre. Gaffney, pensant laisser passer l'orage conjugal, et ne se figurant pas, d'ailleurs, qu'il y eût rien de sérieux à attendre, se jeta sur son lit en riant des craintes affectueuses de sa femme, — et s'endormit. Quand il se réveilla, la fusillade était finie, et il y avait des morts et des blessés dans

le 9^e. Toute la soirée il fut en proie à une agitation fébrile, qui, depuis, n'a fait que s'aggraver, au point de donner de vives inquiétudes pour sa raison. Enfin, sachant que son absence était l'objet de commentaires fâcheux parmi ses camarades, son exaltation ne connut plus de bornes; vers midi, pendant le déjeuner de famille, il se leva soudainement, tira un rasoir de sa poche, et s'en porta un coup terrible à la gorge. On courut aux secours; le docteur Ed. Bradley fut sur les lieux en un instant; deux autres médecins arrivèrent presque en même temps; mais déjà il était trop tard. Le malheureux Gaffney expira entre les bras d'un de ses amis, M. Stephens, qui se trouvait là par hasard. On conçoit la douleur de la malheureuse jeune femme, qui, par excès de sollicitude, avait causé la mort de son mari. M. Gaffney était un jeune homme plein de courage et de fierté; il n'a pu supporter l'idée du déshonneur. Il était estimé et aimé de tous ceux qui le connaissaient. Sa triste fin a causé une profonde et douloureuse sensation non seulement dans le 9^e régiment, auquel il appartenait, mais encore dans toute la partie de la ville où il avait sa résidence.

UNE LEÇON DE MORALITÉ.

On lit dans un journal parisien :

Un incident assez insignifiant en lui-même, mais intéressant par les commentaires auxquels il a donné lieu, vient de se produire en Angleterre.

Les troupes anglaises avaient rapporté de l'expédition d'Abbyssinie, dirigée par Lord Napier, une couronne et un calice en or d'une facture assez curieuse. Les possesseurs de ces objets offrirent au British Museum de les acquérir. L'administration de cet établissement refusa cet achat.

Ce refus, bientôt connu du public, excita quelque étonnement. Les journaux s'en mêlèrent; on demanda des explications au Musée Britannique, qui répondit que la couronne et le calice abyssiniens n'ajoutaient rien à la valeur de ses collections.

La réponse fut trouvée évasive, et les attaques contre le Musée continuèrent. Enfin, vendredi, le 21, plusieurs députés entreprirent de la question la Chambre des Communes et interpellèrent le gouvernement. C'est ici que l'affaire a pris un intérêt général.

M. Gladstone a dit hautement qu'il approuvait en tous points la conduite du Musée Britannique. Il est allé plus loin. Il a déclaré que la couronne et le calice ayant été « volés » pendant la guerre ou après la victoire, devaient être restitués aux Abyssiniens.

Il a protesté ensuite contre les prises de guerre que se permettent les soldats victorieux, et exprime très-vivement la pensée qu'il y a lieu d'inaugurer dans cette matière des principes plus conformes à la civilisation moderne.

Evidemment ce langage a été inspiré à M. Gladstone par le spectacle scandaleux donné par l'armée prussienne dans la dernière guerre. Comme tous les honnêtes gens de l'Europe, il a été indigné de ce pillage effréné et de cette transformation d'une armée civilisée en hordes de sauvages ne faisant la guerre que pour remporter du butin. Il a trouvé honteux cet enlèvement de mobiliers tout entiers, pendules, glaces, meubles de tout genre, linge, matelas... le tout soigneusement emballé, chargé sur des wagons et expédié en Allemagne par des trains spéciaux, fournis par le gouvernement pieux du roi Guillaume.

Sans doute, M. Gladstone n'a pas prononcé le nom de la Prusse, mais il l'a fait venir à l'esprit de tous ses auditeurs et de tous ses lecteurs. Pour être indirect, son blâme n'en est pas moins indigné et précis.

Peut-être les Allemands ont-ils la conscience assez cuirassée pour essayer de se montrer insensibles à ce blâme. Il est bon cependant que cette fétidité de leur conduite soit tombée du haut de la tribune britannique.

L'Univers publie une nouvelle pétition d'évêques à l'Assemblée, en faveur du rétablissement du pouvoir temporel; elle est signée des noms de Mgr l'archevêque de Tours et ses suffragants, parmi lesquels figure l'un des candidats de l'Union parisienne M. Epreppel, en voici le passage le plus saillant :

« Au reste, messieurs quand nous demandons que vous interveniez pour faire rendre justice au chef de l'Eglise son indépendance avec sa souveraineté, il est bien évident que le choix des mesures à prendre est laissé à votre sagesse. Nous connaissons toute l'étendue des malheurs de notre patrie et nous en souffrons plus que nous ne saurions l'exprimer. Il faudra du temps à la France pour panser ses blessures, beaucoup de courage et de vertu pour se relever. Mais, sans recourir à l'emploi de la force, n'y aurait-il pas des moyens également décisifs pour obtenir la réparation des injustices et le respect des traités? La question dont il s'agit est une question européenne, générale, dont l'apaisement importe aux puissances catholiques et à toutes celles qui, parmi leurs sujets comptent de nombreux catholiques. Ne serait-il pas possible et même facile d'établir un accord entre ces différents Etats, de prendre des résolutions communes, et d'amener ainsi, par une irrésistible influence, le gouvernement italien à la restitution des droits qu'il a usurpés sur le chef de l'Eglise? C'est à la France qu'il appartient, en sa qualité de fille aînée de l'Eglise, de provoquer et de procurer cette entente. »

Il ne s'agit donc plus d'une nouvelle expédition à main armée contre l'Italie, on se contenterait d'une simple intervention diplomatique.

La Commune avait délégué à la mairie de Montrouge, pour l'administrer, quatre individus qui ont acquis une triste célébrité : c'étaient Avoine, père et fils, Billioray et Martellet. On sait que les trois premiers ont été arrêtés; le quatrième avait échappé, jusqu'à ce jour, à toutes les recherches. Nous apprenons que des agents de la police secrète viennent de l'arrêter, après avoir découvert, d'une manière assez bizarre, le lieu où il se réfugiait. Le citoyen Martellet avait un chien qu'il amenait avec lui, tous les jours, à la mairie, dans son cabinet de délégué, si bien que les employés, en voyant l'un ou l'autre, ne manquaient pas de se dire entre eux : « Voici Martellet et son chien! »

Or, ce chien, depuis la décadence de son maître, venait de temps en temps faire des visites à l'hôtel de la mairie. « Tiens! se disait-on alors, le chien de Martellet! » Des agents ayant entendu ce propos, se mirent, avant-hier, à suivre l'animal, qui, après plusieurs détours qu'il fit, à gauche et à droite de la place de la mairie, se dirigea en toute hâte vers la rue Alésia. Les agents, ayant remarqué la maison où il entra, s'y présentèrent de grand matin et trouvèrent l'ancien délégué de la Commune au fond d'un jardin, lisant fort gravement un journal, son chien étant couché à ses pieds. Il ne fit aucune résistance et fut conduit au dépôt de la préfecture dans une voiture de place, sans proférer une seule parole.

FAITS DIVERS.

Le célèbre procès Tichborne coûte £1,000 sterling par jour. Une somme de £140,000 a été souscrite pour aider le demandeur à poursuivre son procès.

Durant le siège de Paris, un seul pigeon a apporté dans la ville 500 pages de dépêches officielles, et 15,000 dépêches privées.

Le messenger de la banque de New-York a été terrassé, samedi, et volé de \$30,000 en bons du gouvernement. Les voleurs se sont échappés.

PEGASE.—Un cheval a parcouru en 27 minutes et 40 secondes la distance de 10 milles, ces jours derniers, à St. Hyacinthe. Ce cheval est le *Black Hawk*, de Québec, acheté par M. Morris, propriétaire de l'Hippodrome St. Charles. Le coursier était conduit par un jeune homme aussi de Québec.

Une note statistique sur les 64 ballons que Paris a lancés dans les airs, du 23 septembre 1870 au 28 janvier 1871, dit qu'ils ont emporté 9,000 kilogrammes de dépêches ou 3 millions de lettres, 91 passagers et 354 pigeons voyageurs.

Cinq aérostats sont tombés aux mains des Allemands : la *Bretagne* à Verdun, la *Galilée* à Chartres, la *Daguerre* à Ferrières, la *Ville-de-Paris* à Wetzlar (Prusse), et le *General-Chanz* à Rottmberg (Bavière). Le *Jacquet* et le *Richard Wallace* se sont perdus en mer. La *Ville-d'Orléans* a traversé la mer du Nord et a touché terre en Norwège, après avoir parcouru 1,600 kilomètres en quinze heures.

MORT ÉTRANGE.—Le *London Free Press* rapporte un cas tout à fait singulier de la mort d'un enfant, arrivé à Westminster. M^{de} Walker s'absentant de la maison pour quelques minutes, avait laissé son jeune enfant endormi dans son berceau. A son retour elle trouva un chat, qui se tenant sur la poitrine de l'enfant, respirait son haleine. Elle s'empressa d'éloigner l'animal, et s'aperçut, à sa grande terreur, que l'enfant ne respirait plus. C'est la première fois que l'on entend parler d'une mort arrivée sous des circonstances aussi étranges.

PENDAISON.—On lit dans le *Globe*, de Londres : Un savant professeur a publié un écrit sur un sujet assez étrange. Cet écrit est intitulé : *Pendaison*. Charles Lamb a publié autrefois une lettre fort amusante signée « Panalis », sous ce titre : « Des inconvenients qu'on éprouve quand on est pendu ». Le professeur, lui traite sa matière d'une façon qui n'a rien de plaisant ni de badin. Elle a sans sa plume toute la gravité et l'importance d'une étude scientifique. On sait que, dans tous les cas de mort par suspension, la vie s'éteint par l'action d'une de ces trois causes : suffocation, apoplexie ou dislocation de la colonne vertébrale.

Bien que plusieurs circonstances puissent contribuer à produire un de ces résultats, la cause la plus directe est la longueur de la corde ou, pour parler plus exactement, dans la hauteur de la chute. Naturellement, la mort produite par la dislocation des vertèbres est instantanée. Elle peut être un peu plus tardive dans les deux autres cas. Le but du professeur en question est donc de s'assurer, avec toute la précision que permet la recherche scientifique, le moyen précis d'obtenir cette solution instantanée.

Or, ses études l'ont mis à même de déterminer une certaine formule qui résout la difficulté. En divisant par cette opération le nombre de livres que pèse le patient, on obtient un quotient qui exprime en pouces la longueur de la corde qui doit servir au supplice. Cette découverte est de nature à intéresser vivement le monde scientifique, et fournira un pendant remarquable au traité de De Quincey; *Du meurtre considéré au point de vue des beaux arts*.

On lit dans l'*Emancipation Belge* du 1^{er} juillet :

« Mercredi (28 juin) est sorti des Catacombes, à Paris, près de l'hôtel de Cluny, un pauvre diable qui, mourant de faim et de lassitudes, venait se constituer prisonnier; depuis le 24 mai il errait dans les souterrains : plusieurs fois les agents avaient passé près de lui sans l'apercevoir. Il avait vu ses compagnons faits prisonniers un à un, et avait assisté à l'agonie de ceux que n'avait pas pris la police. »

« Terrible souvenir que conservera du mois de juin 1871 cet infortuné, s'il survit aux désordres causés à sa santé par les privations et l'épuisement. »

« Quand il est sorti des souterrains, pâle et horriblement décharné, avec ses habits sales et en lambeaux, il avait véritablement l'air d'un fantôme fédéré, il avait jeté son fusil depuis longtemps. »

LE SUICIDE DU SECRÉTAIRE HILL.—M. G. W. Hill, secrétaire privé du Lieutenant-Gouverneur, a été trouvé mort, dans un champ à environ un mille de la résidence de Son Excellence, à Silver Heights. Selon toute apparence, il s'est suicidé. Il avait le crâne fracassé d'une balle, et tenait un revolver à la main. Le coup a dû être tiré dans le front. La veille au soir, il était au voyage de plaisir, à bord de l'*International*, et semblait s'amuser très-bien. Il a laissé le vapeur vers minuit et demi, et s'est fait conduire à Silver Heights. D'après les nouvelles que nous avons, il serait entré dans sa chambre, aurait adressé quelques lettres et paquets, et serait ensuite sorti par la fenêtre. Tout le monde attribue cet acte à un dérangement momentané de ses facultés mentales. C'était un jeune homme doux, jovial, affable, et qui, pendant son séjour à Manitoba, avait conquis l'estime générale. Il appartenait à une famille très-respectable de la Nouvelle-Ecosse, et avait été faire une partie de ses études en Suisse et en France. Il est facile de comprendre la douleur qu'éprouveront ses parents à la nouvelle de sa fin tragique.—*Le Méts*.

TRÈS-GALANT.—Un jeune noble français, étant venu rendre visite aux illustres exilés de Chisclhurst, demanda à l'ex-Impératrice Eugénie ce qu'il lui apportait de Paris lorsqu'il reviendrait. « Rien, répondit Eugénie; » mais aussitôt, elle ajouta : « cependant, il y a une chose que j'aimerais. Apportez-moi une rose du jardin des Tuileries. » Le jeune Français promit d'exécuter cette commission qui lui paraissait facile, et partit. Quelques jours après, il reparut à Chisclhurst et présenta une étui de maroquin pourpre à l'impératrice. Cet étui contenait la Rose d'Or, donnée par le Pape à Sa Majesté et que le jeune homme avait apportée « des Tuileries. »

Quel moyen il a employé pour se procurer cet objet? on ne le saura jamais. Mais une chose bien connue, c'est la joie que l'illustre Dame éprouva en recevant ce souvenir qu'elle avait reçu aux jours de sa grandeur.

NAISSANCE.

A Ste. Scholastique, le 3 juillet, la Dame de A. Fortier, Ecuier, Notaire, maître de Poste, a mis au monde un fils.

A mon excellent ami S. (B.)

"DÉLIVREZ-NOUS!"

(Réalité.)

I.

Douce Amitié, que de poèmes
N'a-t-on pas faits en ton honneur!
On a brodé sur tous les thèmes
Dont le refrain est : "LE BONHEUR."
Hélas! pour moi, je ne suis guère
Accessible aux sentiments doux,
Et j'aime mieux cette prière :

"De nos amis, Seigneur, Seigneur, délivrez-nous!"

II.

Délivrez-nous des parasites
Qui se fourrent sous plus d'un toit,
De ces âmes hermaphrodites
Qui soufflent le chaud et le froid.
Des flatteurs rongés par l'Envie,
Des cancaniers et des jaloux
Qui nous empoisonnent la vie...

"De ces gens-là, Seigneur, Seigneur, délivrez-nous!"

III.

Au seuil doré de l'Opulence,
Au seuil bien gardé du Pouvoir,
Ah! que d'amis! Quelle affluence,
Quelle ardeur! Ils sont beaux à voir!
Mais le jour où Dame Fortune
Au favori porte ses coups...
Crac! Adieu la gente importune...

"De ces gens-là, Seigneur, Seigneur, délivrez-nous!"

IV.

Parfois, aux jours de la Tristesse,
Avez-vous connu des amis
Prêts à soulager la Détresse,
Prêts à partager les Ennuis?
Il en est quelques-uns sur terre;
Distinguons-les bien entre tous
Et, pour eux, changeons la prière :

"Gardez un bon ami, Seigneur, un seul pour nous!"

E. B. DE ST. AUBIN.

OTTAWA, le 17 juillet 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Le manifeste du Comte de Chambord.

Le manifeste du comte de Chambord est le grand événement des jours derniers. Tous les journaux l'ont reproduit et commenté, et la plupart d'une manière défavorable.

Comme nos lecteurs le savent, dans ce manifeste, le comte de Chambord offre ses services à la France, lui offre de se mettre à sa tête en lui promettant toutes les garanties possibles de liberté. Il déploie devant elle les plis du drapeau blanc, et lui montre les hauts faits qu'y ont inscrits ses ancêtres. Comme nous l'avons dit, l'immense majorité des journaux français se sont prononcés contre, mais tous reconnaissent à ce manifeste un cachet de sincérité allant jusqu'au sacrifice et qui inspire un respect profond. Après comme avant ce document, le comte de Chambord sera considéré, même parmi les ennemis les plus farouches du parti légitimiste, comme un caractère chevaleresque, un bon français et surtout un honnête homme.

A propos de ce manifeste, il est une chose que nous tenons à ne pas passer sous silence : ce sont ces attaques incessantes que presque toute la presse parisienne lance contre le pouvoir temporel. On compare ce pouvoir au parti monarchique, on les donne comme deux vieux édifices élevés par la barbarie ou l'ignorance, et de là des airs de joie sans fin parce que l'on croit que l'un et l'autre sont détruits ; et tout cela, bien entendu, c'est au nom du progrès. Triste progrès ! Que l'on ne veuille plus du parti monarchique, que l'on repudie même, si l'on veut, toutes les gloires que ce parti a accumulées sur la France, que l'on détruise l'histoire de 15 siècles, nous garderons nos réflexions pour nous, mais que l'on s'attaque à la papauté, oh ! alors, nous protestons humblement mais fermement contre cette tendance.

La France devrait pourtant se souvenir de ses désastres. Elle doit savoir ce qu'il en coûte de l'abandonner la papauté. Comme toutes les nations de l'Europe, d'ailleurs, elle devrait savoir que tous les peuples qui se sont attachés à la papauté, que tous ceux qui ont voulu manger du Pape, en sont morts. C'est lorsque la plupart des nations aimaient et respectaient le successeur de Pierre que les rois étaient assis le plus souvent sur leur trône, que les nations étaient plus tranquilles, qu'il surgissait moins de révolutions.

Pour terminer, nous devons dire que toute la France, même certains légitimistes, considèrent la cause du comte de Chambord comme à peu près désespérée. Mais qui sait ce que l'avenir réserve à ce prince ? il ne faut pas oublier que les Français, depuis soixante-dix ans, ont changé plusieurs fois de gouvernement.

JULES FAVRE.

L'ex-ministre des affaires étrangères vient de commettre un acte qui lui fait peu d'honneur. Voici les faits : L'évêque de Paris avait présenté une requête au gouvernement, le priant d'intervenir dans les affaires d'Italie, de manière à faire restituer au Pape ce que lui a volé Victor-Emmanuel. Cette requête fut reçue et envoyée au ministère des affaires étrangères. *Inde va* de M. Favre. Il était furieux. Il faut avouer que cet acte de M. Favre le recommande peu aux catholiques.

Favre a été remplacé par M. Gouland, ex-membre de la commission de paix à Bruxelles.

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

La prochaine séance de l'Assemblée aura lieu mardi prochain. Au-delà de trois cents députés, confiants en la capacité et l'habileté de M. Thiers se sont engagés à voter pour la prolongation des pouvoirs qui lui ont été accordés.

ESPAGNE.

En attendant de nouvelles dissensions qui ne se feront pas probablement attendre bien longtemps, le maréchal Serrano a réussi à former un nouveau cabinet qui a pu entrer en fonction, les ministres sont tous progressistes, c'est ce que M. Z. Rilla a annoncé aux Cortès.

ROME.

Le sacrilège est consommé, Victor Emmanuel a fait son entrée triomphante dans Rome le 2 juillet.

PIE IX.

Dans une réplique à l'adresse de l'Académie romaine, protestant contre les doctrines contraires aux lois de l'Église à l'esprit des temps modernes, le pape repousse et recuse toute intention de sa part de vouloir réclamer le pouvoir de déposer les souverains ou d'assumer la direction des affaires temporelles des nations.

Dans les temps anciens les nations chrétiennes regardaient le Pape comme arbitre entre le Souverain et le peuple, dans les cas de dissension, et la Papauté a rendu de grands services en empêchant des divisions entre les puissances du monde.

Il n'y a rien de plus juste et de plus vrai.

PERSE.

Les dépêches de Constantinople disent que la famine fait d'effroyables ravages en Perse. Dans la province de Khorasan il meurt en moyenne 300 personnes par jour, et les cadavres sont aussitôt dévorés par les survivants. On va même jusqu'à massacrer des hommes, des femmes et des enfants dans le but de les manger.

L'épidémie a aussi fait son apparition en Perse, et le gouvernement turc a dû établir un cordon sanitaire le long de la frontière.

DERNIÈRES NOUVELLES.

FRANCE.

Le Ministère.

On parle beaucoup d'un remaniement du ministère. Il paraîtrait que deux nouveaux membres sont à la veille d'être remplacés : ce sont MM. de Larcy, ministres des travaux publics, qui serait remplacé par M. Aucelet le député du Havre et son ami intime M. Jules Simon, ministre de l'Instruction publique qui serait remplacé par M. Barthélemy St. Hilaire ou M. Vitet.

LA QUESTION D'ORIENT.

Le *Journal Officiel*, dit qu'une entrevue aura lieu au mois de septembre, à Versailles, entre le comte Granville, le baron Von Beust et le Président Thiers, dans le but d'examiner à fond la question d'Orient.

PLANS DE RÉORGANISATION.

Gambetta a présenté à Thiers une proposition pour la réorganisation de l'armée et du service civil.

On pense que Faidherbe et Chansy ont préparé le plan d'organisation de l'armée.

D'Aumale, le prince de Joinville, Thiers et MacMahon, approuvent ces plans.

Quelques-uns sont surpris de l'entente qui existe à ce sujet entre les princes royaux, Gambetta et Thiers.

PIE IX.

Beaucoup de journaux vous diront que le Vatican est assiégé par des terreurs immenses, que le sacré collège se divise sur la question du départ du Pape, que le cardinal Antonelli est à la tête de ceux qui tiennent pour que Pie IX reste, et va être contraint de donner sa démission, que le cardinal Monaco Lavalette, partisan du départ, le remplace, etc. Ce sont les bruits de la rue.

La vérité est que Pie IX continue à recevoir les députations et se montre toujours calme, confiant dans la Toute-Puissance divine. Il dit bien qu'il est abandonné par les hommes, mais il ne dit pas qu'il va s'éloigner de Rome, et je crois que personne ne sait la résolution de Sa Sainteté, parce que Pie IX agit selon les circonstances et selon l'inspiration de son âme à la vue des événements.

Seulement, il est vrai que des précautions très-sévères sont adoptées au Vatican. Nul n'entre plus qu'accompagné par un suisse ou par un gendarme. Des rondes ont lieu tout le jour dans les jardins et à l'intérieur des murs. La nuit, les sentinelles sont nombreuses, et chaque soir des minutieuses perquisitions sont faites dans les caves du Vatican aussi bien que dans les souterrains de la basilique. En somme, ces précautions indiquent suffisamment le danger auquel on se sent exposé. Tout le monde sait que le projet des sectes est de se défaire du Pape et de faire sauter les grands monuments de la chrétienté!

À la tête de ceux qui veulent se défaire du Pape, il faut placer S. A. R. le prince Humbert. A tout seigneur, tout honneur.

Voici ce qu'on raconte : Victor-Emmanuel, qui est fort dégrisé et prévoit une fin fatale, a voulu enfin abandonner la couronne à ce fils qui l'aime comme lui Victor-Emmanuel aime le Pape. Mais le fils a répondu : C'eût été bon il y a un an. J'aurais alors agi de façon à forcer le Pape à quitter Rome, mais vous avez gâté la situation. Je prendrai la couronne quand vous mourrez, et si vous voulez abdiquer, commencez par chasser le Pape.

DISCOURS DU ST. PÈRE.

Voici, tel qu'il a été recueilli par les sténographes, le discours du St. Père aux délégués français à l'occasion de son jubilé.

"Je ne puis dire combien de sentiments se réunissent en ce moment dans mon cœur ! Je me rappelle les grands bienfaits de la France. Je me rappelle ce que la France souffre. Je n'ai pas besoin de rappeler ce que je souffre moi-même... Pauvre France ! J'aime la France, elle est toujours imprimée dans mon cœur. Je prie tous les jours pour elle, principalement à ce grand sacrifice de la messe ; elle est toujours présente dans mes pensées. Je l'ai toujours aimée et je l'aimerai toujours ! Je sais combien elle a toujours offert le spectacle des plus tendres dévouements, combien sa charité est grande et compatible à la misère des pauvres, à la misère de l'Église, combien d'institutions charitables elle a fondées, et en particulier quelle grande ardeur s'y manifeste pour les bonnes œuvres chez les femmes ; chez les hommes aussi, mais parmi les femmes spécialement. Cependant je dois dire à la France la vérité. Je me souviens d'un Français haut placé que j'ai beaucoup connu ici à Rome, et qui me faisait de grands compliments. C'était un homme distingué, honnête homme, pratiquant bien sa religion : il se confessait même, mais il avait certains principes étranges, des principes que je ne sais comment allier à un catholicisme convaincu. Il me disait par exemple, que la loi devait être athée, que nous devions protéger tout le monde, les protestants comme

les autres... Nous nous entendions sur beaucoup de points, mais jamais sur celui-là. Or, qu'arrivait-il ? Ce même homme faisait aujourd'hui une chose et demain une autre toute contraire ? Un de ses amis, qui était protestant, étant mort à Rome, il accompagna le corps au cimetière et assista au service protestant. Assurément, on fait très-bien d'assister les protestants dans leurs besoins et dans leurs maladies et de leur faire l'aumône, surtout l'aumône de la vérité pour leur conversion ; mais participer à certaines fonctions ecclésiastiques, c'est mauvais.

"Mais chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot et je ne le tairai pas ; ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune de Paris, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, ce libéralisme catholique, qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois, je vous le répète à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français ? Nous l'appelons en italien *altalena*. Oui, justement ce jeu de bascule qui détruirait la religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés, mais pour cela il n'est pas besoin de partager leurs opinions. Mais je ne veux pas prolonger mon discours, mes forces ni mon âge ne me le permettraient pas.

"Je vous remercie, je vous remercie et vous charge de remercier tous les bons Français pour tout ce qu'ils ont fait de toute manière afin de me soulager ; car la France m'a donné ses enfants qui ont versé leur sang pour le saint-siège ; elle m'a donné son argent, et elle a fait tant d'autres œuvres de charité ; qu'ils soient donc bénis tout particulièrement ; et après eux je bénis aussi tous les autres : je bénis tout le monde, et même les méchants, afin qu'ils aient la lumière nécessaire pour marcher dans la voie de la vérité.

"Recevez donc cette bénédiction apostolique. Je vous bénis, vous, votre patrie, vos familles, vos parents, vos amis, tout le monde, tous les diocèses de France, et en particulier le diocèse de Nevers, du bon Mgr Forcade, tous les curés, leurs paroisses, les pères de famille, leurs femmes, leurs enfants, et tous ceux des vôtres qui ont le désir d'être bénis par le Pape.

"Que cette bénédiction soit toujours pour vous un soutien et comme une arme pour combattre les combats de la foi contre l'incrédulité ; qu'elle vous accompagne dans les luttes de la vie, qu'elle vous soit un gage de salut dans vos derniers moments et vous assure l'éternel bonheur."

MGR. FREPPEL.

Le *Journal de Paris*, qui, dès l'ouverture de la lutte électorale, avait demandé que l'un des curés de Paris fût porté sur la liste des candidats, rappelle dans quels sentiments il avait fait cette proposition. Voici son article :

"Mgr Freppel nous fait l'honneur de nous adresser une lettre que nous reproduisons ci-après. L'éminent prélat remercie l'Union parisienne de l'avoir placé sur sa liste de candidats. Nous sommes sensibles, comme nous le devons, à une démarche aussi courtoise. Mais nous le disons sincèrement : nous n'avons nul droit à des remerciements de sa part.

"Nous savons mieux que personne sous l'empire de quel sentiment a été adoptée, dans l'Union parisienne, l'idée de placer sur notre liste le nom d'un membre du clergé catholique : car cette idée, c'est nous qui l'avons mise en avant, lorsque l'Union parisienne n'était pas encore formée. Nous l'avons fait, non pour être agréable à un membre du clergé ou au clergé tout entier, mais pour remplir ce que nous considérons comme un devoir. Au lendemain des fureurs anti-religieuses de la Commune, au lendemain du massacre de l'Archevêque de Paris et des prêtres détenus avec lui dans la prison de la Roquette, il nous a paru bon, il nous a paru moral, il nous a paru courageux de présenter aux élections, dans Paris, en face du matérialisme et de l'athéisme élevés à la hauteur de dogmes et de dogmes intolérants, un ministre de cette religion qui venait d'être si indignement outragée et si odieusement persécutée.

Plus de quatre-vingt mille électeurs ont compris notre pensée et s'y sont associés. Nous nous félicitons de leur avoir fourni l'occasion de cette grande manifestation. Elle ne pouvait se faire sur un nom plus honorable que sur celui de Mgr Freppel. C'est donc nous qui sommes les obligés de l'évêque d'Angers, c'est nous qui devons le remercier d'avoir bien voulu nous permettre de nous servir, dans cette lutte, de son nom respecté.—EDOUARD HERVÉ."

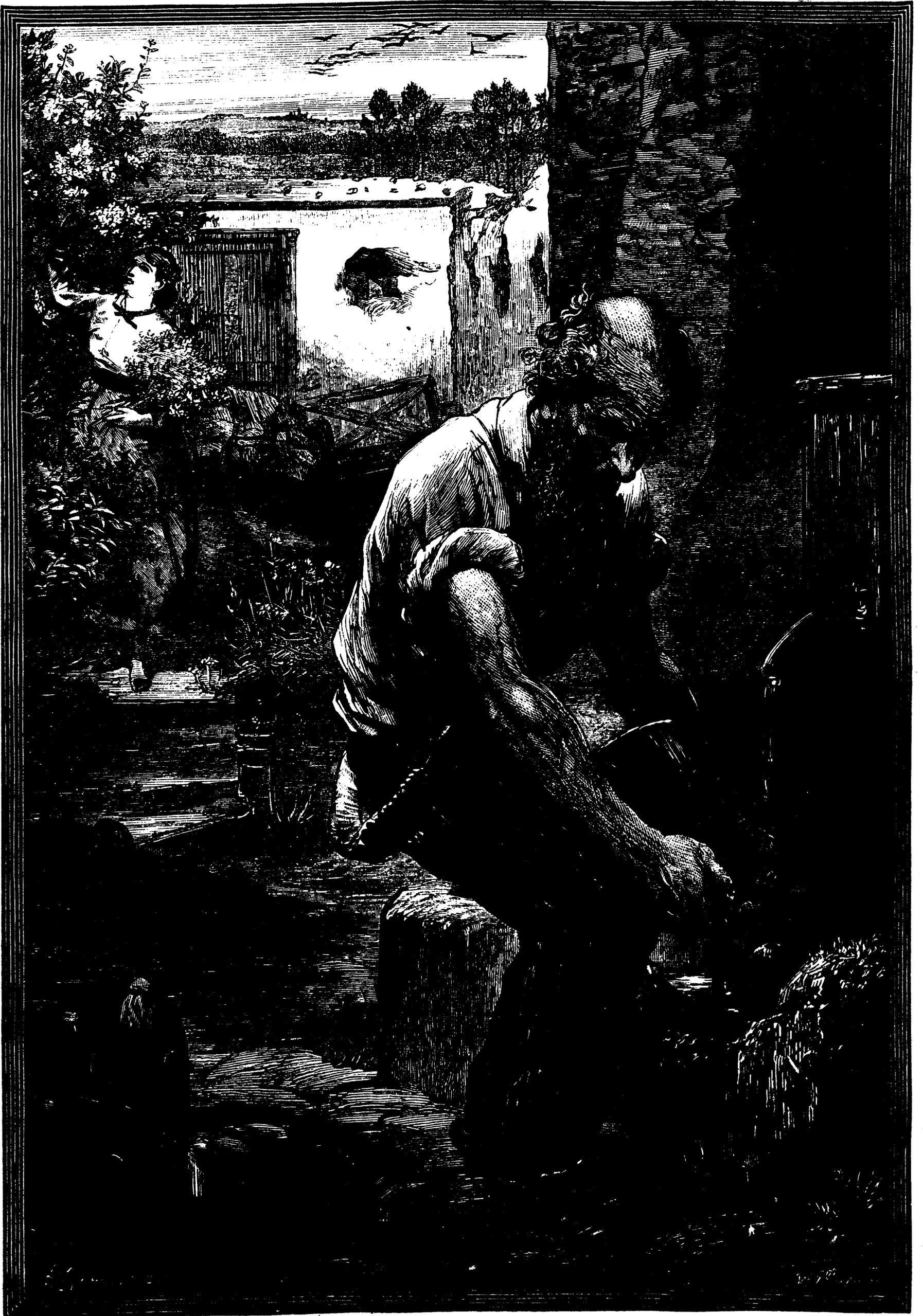
LE PÈRE HYACINTHE.

M. Loyson, dit Hyacinthe, est devenu à Rome le correspondant du *Journal des Débats*, qui s'obstine de l'appeler le Père Hyacinthe. Père de quoi, maintenant, hélas ! Et fils de qui ? Mais ce titre de Père est son principal mérite au *Journal des Débats*. C'est ce que nous appelons la "réclame." Assurément, M. Loyson, dit Hyacinthe, n'a que l'esprit et non les qualités de l'emploi. Il n'est point alerte, point renseigné ; il a gardé sa vieille déclamation oratoire, pesante, pleurarde et insincère, qui produit plutôt aujourd'hui un effet répugnant. Cet extravasé conserve comme un reste de tonsure ; il insulte et diffame l'Église à mains jointes, il distribue des compliments traités et odieux à d'anciens amis, qui ont eu peut-être le tort, si la charité peut avoir des torts, de ne le point avertir et éloigner assez tôt. Tout cela compose un breuvage excessivement pénible, même répugnant. Le *Temps*, protestant à peine d'écrite, en avalé sensuellement de fortes lampées, à cause de ce reste de robe monastique dont la lourde Hébé se pare indûment. C'est si bon le gros fiel d'apostat ! Il semble au *Temps* que depuis le frère Martin, rien de si pur ne lui a été versé. L'on peut douter que le *Journal des Débats* en fasse la même estime. Il juge son homme et ne l'emploiera pas longtemps. Ainsi jadis, cédant au torrent du goût dépravé, le *Journal des Débats* s'attacha Eugène Sue.

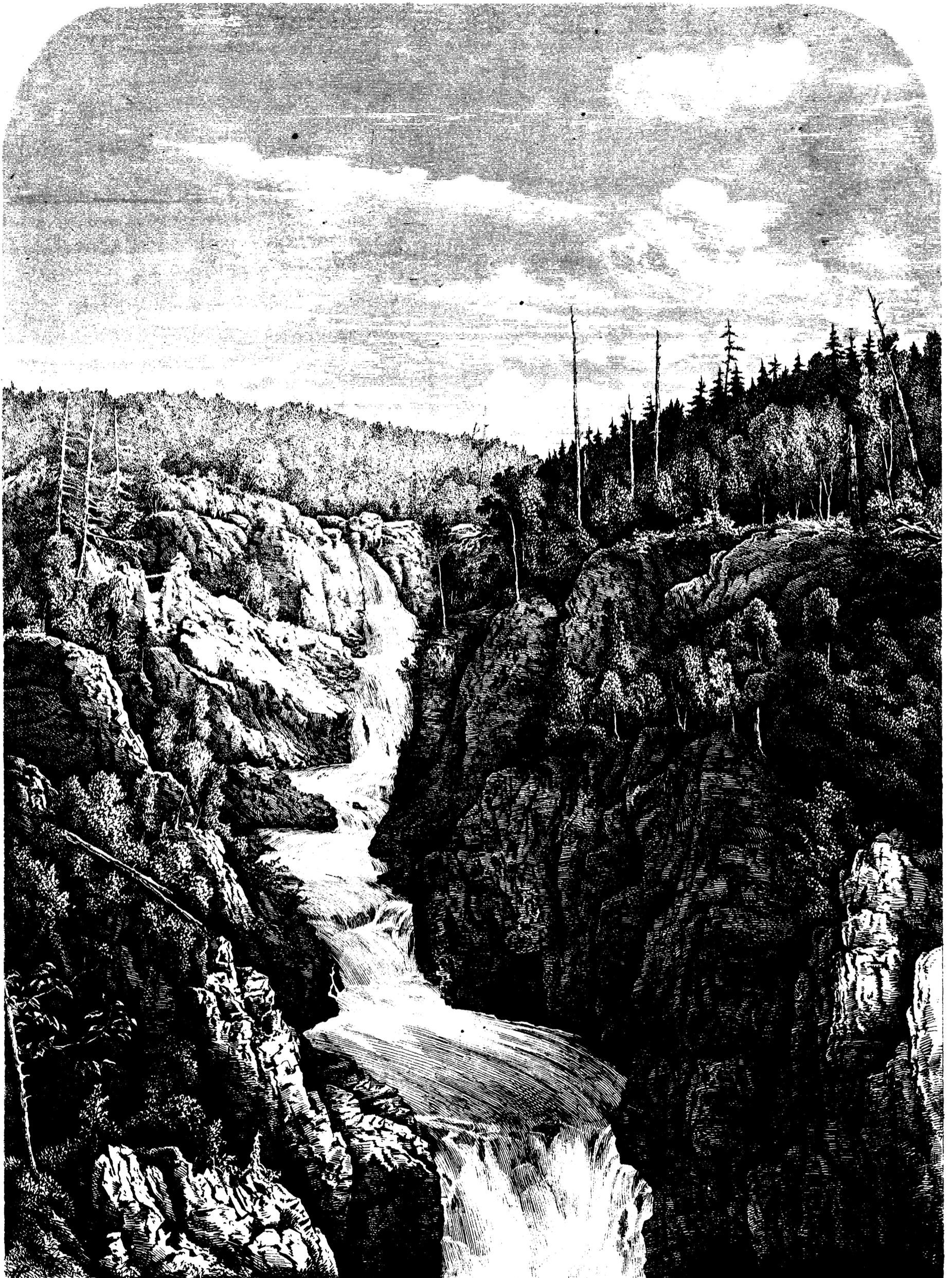
LOUIS VEILLOT.

MANITOBA.—Ce nom est si beau et d'un caractère si romantique, qu'on se sent malgré soi attiré vers le merveilleux pays qui le porte ; et il prête à cette contrée un charme tel qu'il lui sera d'un puissant secours pour son rétablissement rapide et dans l'accroissement de sa population. Nous nous sommes souvent laissé dire qu'un Bon Nom vaut une mine d'or, et est un gage de succès. Il en est ainsi du *Grand Remède* et des *Pilules Shoshonees*, car les propriétés énumérées vraiment merveilleuses de cette préparation lui ont valu les témoignages les plus flatteurs des ministres de l'Église et d'un grand nombre de membres des plus respectables de la société. Voyez le traité ou manuel, que vous pourrez obtenir gratis de votre pharmacien.

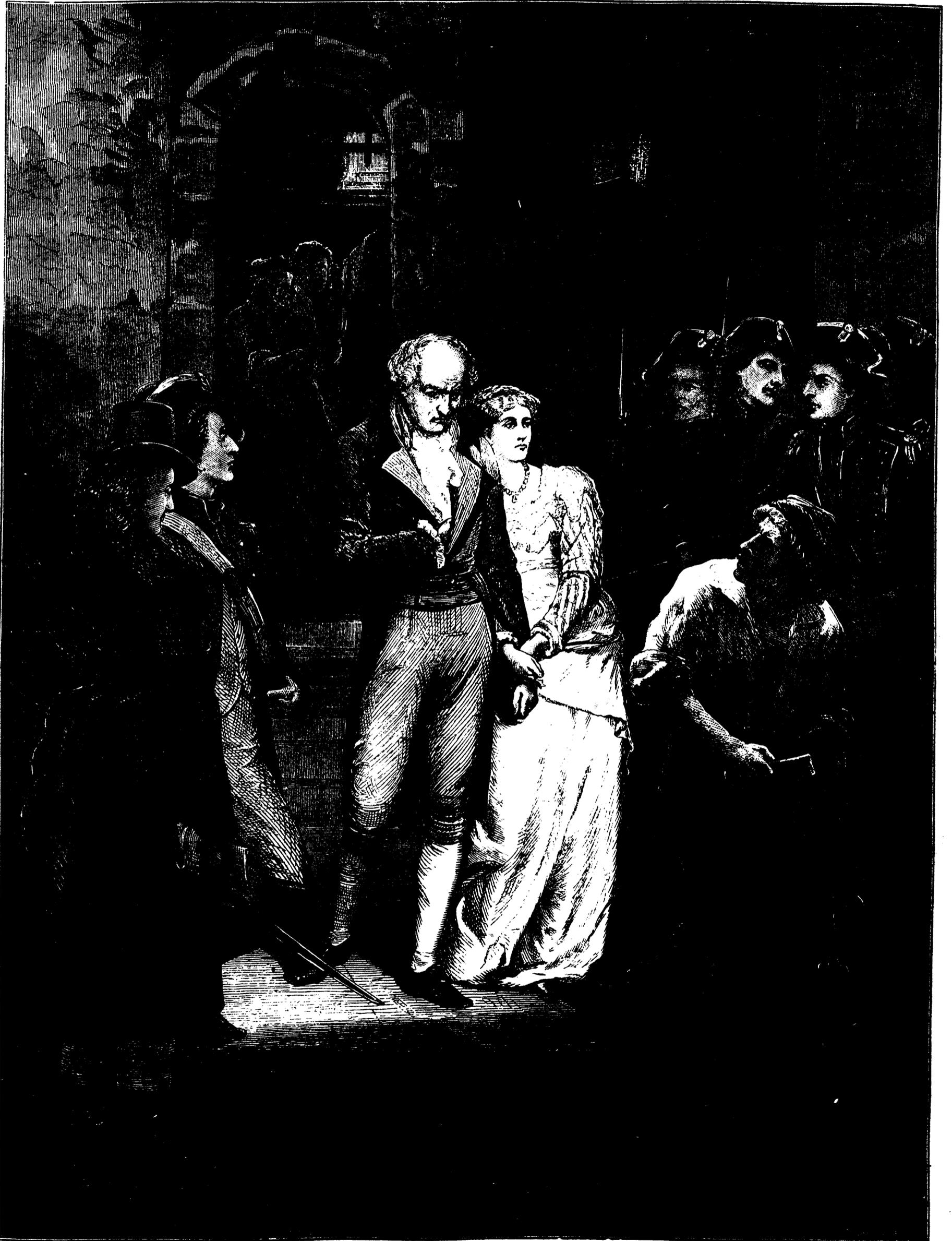
3-25-22.



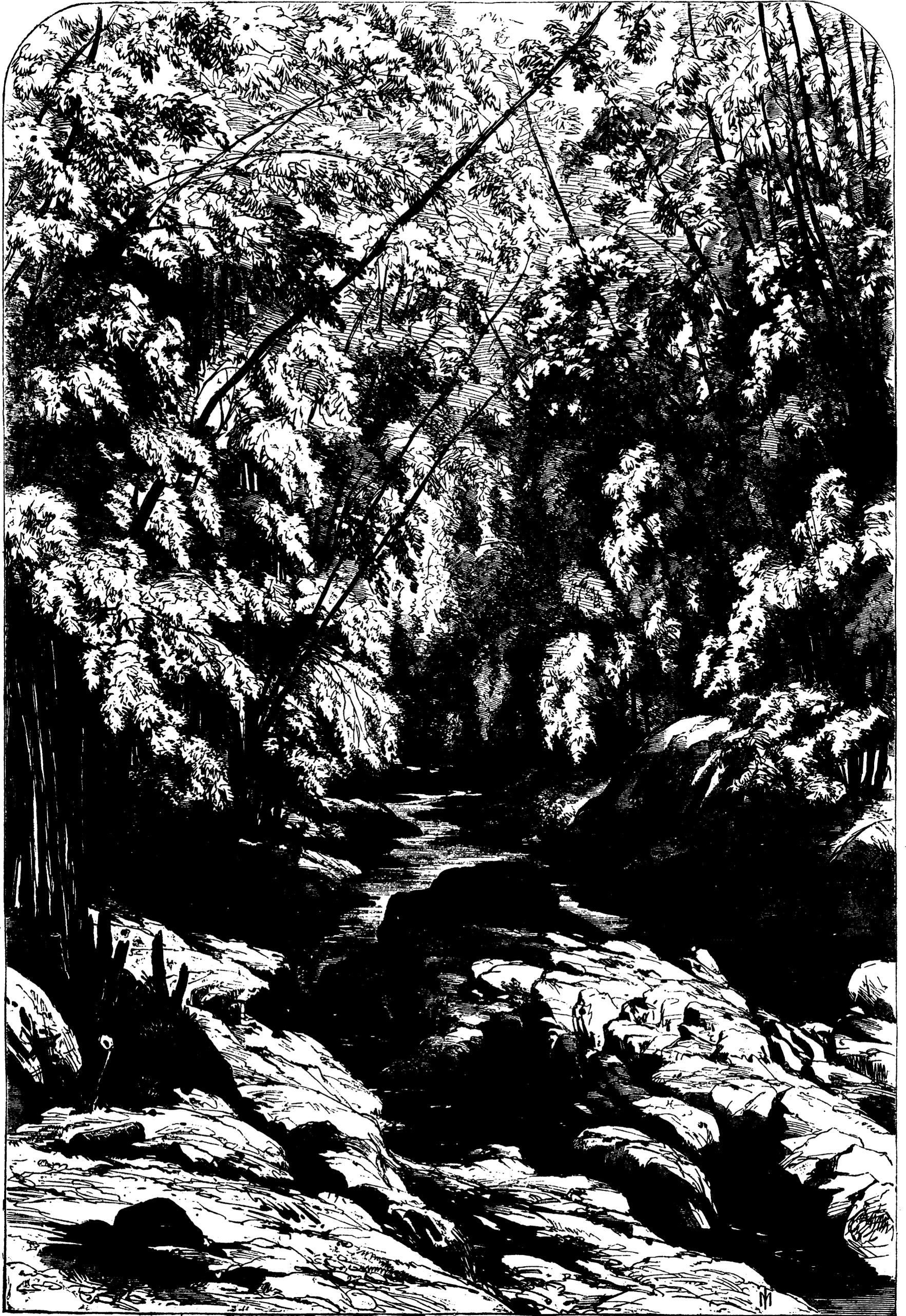
LA CUEILLETTE DES FRUITS DE LA GUERRE



LES SEPT CHUTES DE ST. FÉREOL.



UN ÉPISODE DE LA RÉVOLUTION DE 1792.



L'ÉTÉ DANS LES BOIS.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 3 AOUT, 1871.

CORRESPONDANCE ÉDITORIALE.

UNE VISITE A L'ASILE DE BEAUPORT.

QUÉBEC, 21 juillet 1871.

Descendre de la plateforme de Québec, où l'on voit de si jolies choses, à l'asile de Beauport, où l'on en voit de si tristes, est, il faut l'avouer, un saut terrible. Dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, les extrêmes se touchent, le monde est rempli de ces contrastes qui font passer de la joie à la tristesse. La beauté et la laideur, le luxe et la misère, la force et la faiblesse, le génie et la folie se croisent à chaque instant. C'est ainsi que le siège de la folie dans ce pays se trouve à quelques pas du siège de l'Etat, du théâtre des luttes de l'intelligence. Mais trêve de réflexions philosophiques. Quelques malins pourraient croire que je médite un rapprochement, lorsque j'entends faire un contraste.

Je parlais donc, mercredi dernier, pour l'asile de Beauport en compagnie de trois amis. Je ne pouvais, pour un pareil voyage, choisir de meilleurs compagnons (question de contraste toujours).

La première pensée qui frappe l'esprit, lorsqu'on parcourt les allées qui conduisent à ce célèbre établissement, c'est qu'on puisse rester fou longtemps dans un lieu si charmant, être malheureux au milieu de toutes ces merveilles de l'art et de la nature.

Comme je me propose de parler plus longuement, dans un prochain numéro, de la direction et de l'administration de l'asile, je me contenterai, aujourd'hui, d'esquisser en peu de mots le portrait de quelques-uns des plus remarquables personnages.

Comment, va-t-on dire, est-il déjà réduit à faire le portrait des pauvres malheureux qui ont perdu leur intelligence? N'y a-t-il plus rien à écrire sur ceux qui se posent encore? Patience, messieurs, *chacun son tour*. D'ailleurs, les fous sont, comme les sages, des exceptions, des phénomènes qui méritent d'être étudiés, ne serait-ce que pour rendre plus humble cette raison humaine si fière de ses succès.

Il est difficile de définir et d'exprimer le sentiment de malaise et de pitié qu'on éprouve à la vue de tous ces infortunés si cruellement atteints dans la partie la plus noble de leur être. On dirait des navires sans boussole balottés en tous sens par une mer furieuse.

Il y en a sept cent vingt, dont la moitié du sexe féminin; les uns paisibles, indolents, insensibles à ce qui se passe autour d'eux; les autres agités, tourmentés, et passant la journée à marcher, rire et chanter. Quel regard hébété! Quelle physionomie bouleversée! Ceux-ci irritables, furieux et malpropres, ne cherchant qu'à déchirer leurs vêtements, à briser tout ce qui leur tombe sous la main; ceux-là doux et tristes, se laissant conduire comme des enfants, plus difficiles pourtant à guérir que les autres.

Que de mystères et d'infortunes dans le naufrage de toutes ces intelligences!

Pauvre victime de l'amour, tu avais mis toute ton âme, tout ton avenir dans cette brûlante passion; ces jours et ces nuits consacrés à un pénible travail, ces privations, ces sacrifices de toute sorte, c'était pour te rendre digne d'elle, pour te mettre en état de la posséder plus tôt! Une cruelle déception te jeté là, brisé, anéanti.

Et toi, bon père de famille, tu étais parvenu à te créer une jolie fortune, tu vivais heureux, entouré d'enfants chéris auxquels tu voulais laisser les fruits de tes épargnes, de tes travaux, tu n'as pu résister à la perte de ta fortune!

Voyez-vous dans un appartement séparé, ce jeune homme de bonne mine dont on prend soin tout particulier. Toujours bien mis, doux et paisible, d'une figure agréable, on ne croirait pas au premier abord qu'il a perdu la raison. C'est le fils d'un riche Américain, il venait de compléter ses études à Paris et se destinait à l'état ecclésiastique. C'est une victime de l'exaltation religieuse, victime douce, résignée, inerte, que rien ne peut faire sortir de son silence et de sa torpeur.

Quel est cet autre jeune homme si violent, si agité, qui s'élançait d'un bout de la chambre à l'autre avec la rapidité de l'éclair, et auquel on a lié les mains pour l'empêcher sans doute de déchirer son vêtement grossier. C'était un joli garçon auquel de fortes études et des talents remarquables promettaient un avenir brillant? Après avoir porté la soutane pendant deux ans, il s'était livré à l'étude de la loi et au journalisme; il écrivait bien. Encore une victime de l'exaltation religieuse, dit-on.

Mais passons outre, ce n'est pas de ceux-là que je voulais parler aujourd'hui.

J'ai oublié de dire que nous avons été accueillis à bras ouverts dans l'asile de Beauport, surtout dans l'appartement des femmes, grâce à la popularité de notre ami Chapleau, qu'on aurait dit au milieu des siens. On se pressait autour de lui, on l'en ourait pour le voir et l'entendre autant sinon plus qu'on ne le fait dans le comté de Terrebonne. Nulle part ailleurs son élection n'a causé plus de joie. Je crus un instant qu'on allait avoir une élection; Montpetit paraissait avoir un fort parti, mais je crois que Chapleau aurait eu la majorité du sexe féminin. Les femmes aiment tant les longs cheveux! celles-là du moins.

C'est peut-être le temps de raconter un incident. Pendant que nous traversions l'une des salles de l'asile, Globenski s'approche doucement de l'un de nous, qui conversait avec le gardien, et lui glisse tout bas dans l'oreille ces mots terribles: "Prends garde à lui (indiquant du regard le gardien), il est mieux, mais il a des crises encore, il pourrait te frapper." A ces paroles, notre ami s'éloigna discrètement en jetant des regards effrayés sur le gardien, qui, surpris de cette frayeur subite, crut avoir affaire à un nouveau pensionnaire. La scène aurait pu se prolonger de la manière la plus comique, si un éclat de rire vainement comprimé n'y avait mis fin.

J'abrège le récit de cet incident pour parler des personnages qui excitent le plus la curiosité publique à l'asile de Beauport.

Le premier de ces personnages auquel nous présentâmes nos hommages fut le bon Dieu. Il était juste qu'il en fût ainsi. Le bon Dieu! va-t-on s'écrier. Oui, le bon Dieu, je l'ai vu un diadème sur la tête, éblouissant, étincillant de mille feux, tout couvert d'épingles, de boucles et de métaux depuis les pieds jusqu'à la tête. C'est une vieille femme pas jolie qui s'est arrogé le nom et les attributs de la divinité. Se croire Dieu! quelle heureuse folie! Moyennant quelques sous et certaines marques de respect elle distribue des places dans le ciel à qui en veut. Nous nous hâtons de nous en assurer chacun une, c'est si bon marché! Le danger est que saint Pierre n'accepte pas nos billets d'entrée; mais enfin *ça vaut la peine d'essayer*.

Je vois avec peine que le bon Dieu prise, et que cette habitude peu céleste, qui se manifeste d'une manière frappante, nuit à son prestige.

Le Prophète joue mieux son rôle. Sa longue barbe blanche, sa haute taille, la dignité de son maintien et de son langage le font presque prendre au sérieux. Il se dit le prophète des derniers temps et puise dans la bible les preuves et l'explication de sa mission. C'est l'île Ste. Hélène et la montagne de Montréal qu'il a choisies pour le siège de son empire. Il a tracé sur le papier le plan de la ville sainte qui s'élève en amphithéâtre sur le versant de la montagne. Au sommet se trouve le temple dans lequel devra se célébrer la fête des tabernacles. L'île Ste. Hélène sera le séjour des trois cents vierges qui doivent composer sa cour, elle est entourée d'épaisses murailles qui la rendront inabordable. Son diadème haut de trois pieds contient l'explication allégorique de ses attributs et de sa vocation. Il est aisé de reconnaître la cause de sa folie.

Nous voilà devant Sa Majesté, Napoléon empereur des Français. Un bandeau rouge autour du front et un lambeau de manteau dans lequel il se drapait fièrement indiquent sa dignité. C'est un petit homme de la taille de Napoléon Ier dont il se prétend fils. Il a le verbe haut, le geste dramatique et la parole facile et sonore. Son origine est assez romanesque. Il serait né sur l'île Ste. Hélène; une anglaise l'aurait recueillie là sous un nom d'emprunt et l'aurait élevé secrètement. Il tonne contre la Russie, la Prusse et l'Angleterre et s'empare contre tous ceux qui osent contester ses droits au trône de France. M. le Dr. Roy nous ayant présenté à lui comme des ambassadeurs, il demanda nos lettres de créance. Il en veut beaucoup au Dr. Turcotte qu'il croit le fils de Nicolas. Il connaît très bien son histoire moderne et suit de près les événements politiques.

Je me hâte, afin de dire un mot d'un autre malheureux bien connu à Québec. C'est un ci-devant employé public qu'on rencontre tous les jours. On ne soupçonnerait pas qu'il est fou à le voir, et même à l'entendre parler sur tous les sujets, excepté un. Ce sujet, cette corde sensible, c'est une somme fabuleuse que le gouvernement anglais lui doit. Un jour, il y a cinq ou six ans, le gouvernement ayant refusé d'augmenter son salaire, il s'exaspera et devint fou. Depuis cette époque, il passe son temps à faire le calcul des sommes qu'on lui doit et à préparer des requêtes. L'année dernière, il pénétrait dans le château du gouverneur général et parvenait à voir Lady Lisgar, à laquelle il exposa ses griefs en la priant d'intercéder pour lui auprès de la Reine.

La noble Dame ayant eu le malheur d'exprimer son doute sur la valeur de sa réclamation, il s'emporta, l'accabla de reproches et mit tout le château en émoi. Il ne faut pas le contredire. Tous les jours, il va régulièrement déposer au bureau de poste une lettre pour la reine Victoria. Il est heureux maintenant; il prétend qu'il va bientôt être payé du montant de sa réclamation, grâce au traité de Washington. Il dit que l'Angleterre ne pouvait pas seule payer cette dette qui s'élève à plusieurs millions de piastres, mais qu'avec le secours des Etats-Unis, elle pourra le faire. Il est, peut-être, utile de dire qu'il ne vendrait pas sa réclamation pour un million, afin d'éviter des démarches inutiles à ceux qui seraient tentés de l'acheter.

MALBAIE, 26 juillet 1871.

Malgré l'attrait de Tadoussac, de Kamouraska, de Rimouski, de Cacouna et de la Rivière-du-Loup, le caprice ou les circonstances m'ont jeté sur les côtes de la Malbaie, que j'ai retrouvée belle et gentille comme toujours.

Comme je l'ai déjà dit, aucune place d'eau ne l'emporte par la beauté des sites et la grandeur des paysages. Il ne lui manque qu'une chose, la vie et la gaieté; c'est ce qui la fait aimer des gens malades et la rend un peu sérieuse pour ceux qui cherchent le plaisir plutôt que la santé.

Les Anglais vont là comme les Mahométans à la Mecque; on les croirait en pèlerinage. Ils boivent, mangent et se baignent de la même manière, avec le même sang-froid; ils tomberaient dans l'eau bouillante au lieu de tomber dans l'eau froide, qu'ils ne changeraient pas de physionomie. Quand ils mangent, cependant, ils s'excitent un peu. Ce sont, dans tous les cas, de bonnes gens; les dames surtout sont généralement estimables, et elles sont belles. Malgré leur froideur apparente, elles sont susceptibles de gaieté, d'entrain même, lorsqu'elles rencontrent quelque galant homme. Ce qui me fait croire que pour devenir tout à fait aimables, les Anglaises n'ont qu'à marier des Canadiens-Français; ceci soit dit sans préjudice à leurs maris.

Lorsque je suis arrivé à la Malbaie, je n'y ai trouvé, à l'hôtel Duverger, l'élément français représenté que par monsieur et madame Turcotte, de Sorel, et M. Panneton, avocat, de Trois-Rivières, mais il l'était bien. Trois contre quatre-vingt, ils avaient réussi à créer un courant de gaieté auquel personne ne pouvait échapper.

M. P. . . , joli garçon, musicien et homme d'esprit, avait enlevé toutes les Anglaises. Enlever signifie ici enthousiasmer, charmer, ce qui est aussi difficile que l'autre.

C'était leur homme, leur *factotum*, on se me l'arrachait, comme disait quelqu'un à Montréal.

Les petits Anglais même avaient fini par s'attacher à lui; ils lui passaient entre les jambes et le tiraient par son pantalon; c'était leur père commun.

Je ne parle pas des petites Anglaises qui lui sautaient sur la tête et lui tiraient la moustache pour se faire embrasser. Je parle des petites Anglaises, non pas des grandes. Les grandes! oh! jamais je ne voudrais insinuer pareille chose à leur égard.

La favorite, d'ailleurs, de tout le monde, était une petite Espagnole de dix-sept ans, au pied léger, à l'âme ardente, faite de poudre, de feu grégeois, fière comme une Espagnole, une de ces enfants privilégiées qui naissent et grandissent au milieu des sourires, des fleurs et des parfums, et n'entrevoient l'avenir qu'à travers des nuages d'or et de pourpre. Quelqu'un qui n'avait jamais vu d'Espagnole disait: "C'est une belle invention."

L'arrivée de MM. J. Loranger et Gariépy, de Montréal, ne manqua pas d'augmenter la bonne réputation que M. Panneton avait faite aux *Frenchmen*. Ils faisaient plus de bruit à eux deux que toute la Malbaie ensemble, mais c'était de bon ton! Ce matin, grand émoi dans la population canadienne! Le bruit court que des étrangers ont enlevé un enfant en revenant du lac et qu'ils l'ont jeté dans la mer près du village.

C'est un de nos amis qui, au moyen d'une blague à tabac et de quelques morceaux de flanelle, s'était fait un enfant qu'il tint dans ses bras. L'espace de trois lieues, en imitant, de manière à se méprendre complètement, les cris d'un enfant à la mamelle. Quelques femmes, attirées par ces cris, l'avaient entendu dire avec impatience qu'il flanquerait l'enfant à l'eau en arrivant au village. Je ne serais pas surpris qu'on fit une enquête.

Il y avait trois hommes, disent les femmes, dans la voiture; l'un avait une longue barbe blanche et un air dangereux. Il est bien vrai qu'il ne faut pas se fier à l'air, ce monsieur n'est certainement pas un homme à commettre une infanticide.

Je me contenterai, pour aujourd'hui, d'ajouter que la Malbaie possède plusieurs bons hôtels et que la maison Duberger, en particulier, offre aux touristes un endroit charmant, où l'on trouve bonne table, bonnes chambres, jeux de billard, de boules, de baguettes, musique et danse pour ceux qui en veulent. Il est impossible de décrire le trouble qu'on se donne pour satisfaire tout le monde, et les prix sont très-raisonnables, mais beaucoup de touristes ne comprennent pas assez la difficulté d'organiser un pareil établissement pour deux mois de l'année seulement à la campagne. Et ceux qui se plaignent le plus sont ceux qui paient le moins.

"IL NE REVIENTRA PAS."

C'est une charmante romance dont les paroles sont de M. L. H. Fréchette, et la musique de M. Vachon, arrangée par M. Mills, publiée par M. Lavigne, autrefois de Montréal et demeurant maintenant à Québec. Ces détails suffisent pour engager le public à acheter cette romance, qu'on devra trouver dans tous les salons, à moins qu'on ne préfère ce qui vient de l'étranger, lors même que c'est laid. Nous profitons de l'occasion pour engager les dames canadiennes à encourager le talent canadien, chaque fois qu'elles en ont l'occasion, en achetant la littérature et la musique nationale. C'est un moyen bien simple pour elles de faire preuve de patriotisme; or, le patriotisme n'est pas le moins noble des sentiments qui ornent et fécondent le cœur de la femme.

L. O. DAVID.

DÉCOUVERTE ET PERPLEXITÉS.

Le *Journal de Québec*, qui ne se refuse rien, publiait l'autre jour une excellente correspondance, en style imagé, poétique, coloré, sur la célébration du dimanche au camp de Lévis. Dans cet écrit, on perce une âme capable de goûter les charmes champêtres, relevés du poétique panorama des fleuves qui se sont fait un nom dans le monde, — se rencontre une phrase distinguée, mais qui me laisse plongé dans une cruelle perplexité; c'est celle-ci: "Des dizaines de petits groupes militaires aux vêtements blancs, noirs, rouges ou bleus, perçant à travers les arbres, semblaient être des fruits plus ou moins mûrs qui pendaient à leurs branches."

Je saisis parfaitement la pensée poétique du correspondant du journal. Doué moi-même d'une âme capable de goûter le panorama des fleuves, il m'est arrivé plus d'une fois, à la campagne, de prendre un volontaire pour une pomme fameuse, et même pour une renette. Ce n'est donc pas ce qui me rend perplexe, dans le passage que j'ai souligné tantôt. L'auteur nous dit, avec une richesse de détails dont nous lui savons gré, que les groupes de volontaires semblaient être des grappes de fruits plus ou moins mûrs. Paraissent-ils au moins assez mûrs pour être mis en confitures, ou en gelées? Voilà ce que l'on se demande, à cette saison de l'année.

Dame, vous comprenez, les framboises sont si rares!... et les fraises ont si peu donné. Si l'on pouvait les remplacer par des volontaires, armés de pied en cap!...

JULES GRIFFON.

INSPECTEUR DES AGENCES.

Un ami du journal nous écrit que la charge d'Inspecteur des agences est loin d'être une sinécure; qu'au contraire, les attributions en sont multiples, nécessaires et importantes. Tant mieux! Puissions-nous nous tromper! Nous n'en resterons pas moins étonnés qu'on ait laissé si longtemps sans titulaire une fonction jugée indispensable.

SOUVENIR DU SAGUENAY.

Je vous écris sur un tronc d'arbre, au sein de la solitude mélancolique des bois. J'ai pour compagnons l'aimable propriétaire de l'hôtel de Tadoussac, M. Fennall, le vieux Willy, un guide endurci dans mille excursions périlleuses, et une foule innombrable de moustiques qui nous communiquent l'inspiration et la rage. Nous sommes partis pour visiter, à quinze milles dans l'intérieur, le premier lac poissonneux dont le vieux Willy a la garde. Tout autour de nous est la forêt, forêt de sapins, d'épinettes, de bouleaux, qui suit dans mille détours la chaîne abrupte des Laurentides; de distance en distance, quelques espaces nus où poussent de maigres champs de blé, essais pénibles des premiers colons qui se sont établis dans ces solitudes.

Il fait chaud, je ne m'en plains pas, puisque c'est la première fois cette année; l'atmosphère est pleine de molles caresses, je m'en plains encore moins, et le soleil ruisselle parmi les feuilles encore chargées de la pluie des derniers jours. Nous avons un chemin, ou plutôt un sentier tracé avec peine parmi les ronces, les arbres entrelacés dont les racines se croisent sous les pas, les troncs noirs, déchaquetés, et comme frappés de la foudre, image désolante des combats que l'homme livre à la nature. Ça et là une chaumière isolée, faite de poutres brutes, à peine couverte d'un toit d'écorce où perce un tuyau brisé, s'échappe de la lisière du bois, et nous entendons les coups redoublés de la hache du défricheur et les craquements des arbres s'abattant sous sa main.

Ici règne la misère dans une horreur souveraine. Ces défricheurs, ces *squatters* courageux sont seuls dans le fond des bois, en lutte contre tous les éléments, contre la terre ingrate, contre un ciel glacé pendant sept mois de l'année, contre les fléaux imprévus, contre le feu qui, embrasant la forêt, dévore en même temps la moisson, contre la faim, contre l'isolement. Et cependant accablés, mais non abattus, épuisés de fatigue, ils luttent toujours et pendant des années, jusqu'à ce que leurs fils, devenus grands, leur assurent enfin le fruit de leurs rudes labeurs. Il faut qu'une génération s'efface pour que la terre se féconde, et lorsqu'elle est fécondée, les enfants trop nombreux pour se la partager, se séparent. Les uns vont plus loin défricher de nouveaux espaces, les autres restent, travaillant de longues années encore jusqu'à ce qu'enfin leurs fils, devenus trop nombreux à leur tour, et emportés par le souffle puissant qui pénètre jusque dans les plus solitaires réduits du Nouveau-Monde, émigrent dans l'Ouest des États-Unis.

C'est là l'histoire de toute colonisation en Canada, aux pères la misère, aux fils une jouissance laborieuse, aux petits-fils l'exil.

Un instant attristés par le spectacle des souffrances humaines, nous continuons notre route. Au loin, dominant l'horizon des forêts, les montagnes se dressent dans toute espèce d'attitudes fantastiques; on dirait les vagues pétrifiées d'un océan en fureur. Des pics dépouillés, des crêtes nues jaillissent dans l'air, et parfois, sans que rien ait préparé ce spectacle, car la nature a toujours des surprises imprévues, on voit une pente douce s'incliner et le chant des oiseaux vient égayer le murmure de la brise à travers le feuillage.

Impossible de nous tenir tous les trois dans la charette qui a pour siège une petite planche de sapins; le chemin est coupé çà et là par des arbres que les orages ont renversés; ailleurs, il passe sur une lisière étroite, entre deux précipices. Willy, le guide, à chaque instant s'arrête pour débayer le terrain. Willy, c'est l'enfant de la forêt, un enfant de sept pieds qui a grandi avec les chênes et les pins. Il paraît comme un géant parmi ces géants du sol; rien n'entrave sa marche à travers les taillis habitués à se courber sous ces pas; il est le maître de ces solitudes indomptées, et les grands arbres, abaissant sur lui leurs ombres muettes, le saluent en passant. Des nuées de brûlots assiègent son vaste cou découvert, il ne les sent même pas, il est haletant, un ruisseau de sueurs inonde son front, on le croirait épuisé, et cependant il soulève encore et d'une seule main, les énormes troncs qui ferment la route. Au bout de quatre heures, nous avions fait trois lieues, et je ne voyais pas encore de terme à notre marche. Willy soufflait à faire frissonner les feuilles, et je songeais avec effroi à l'heure où il pourrait avoir faim, car nous n'avions avec nous qu'un jambon et quelques œufs.

Enfin, à un petit détour du sentier, un enclos d'avoine et de patates s'offre soudain à nos yeux. Le vent souffle librement autour de nous, un lac formé de deux baies apparaît au pied de collines touffues, et sur ces bords la cabane de Willy où nous attendent sa femme Josephine et son fils Maltus, un nom de science qui lui sert à prendre les truites.

Certes, je ne suis pas ici dans une place d'eau fashionable, ni vais-je vous écrire une chronique retentissante du frôlement des robes de satin, des accords de la musique, du roulement des équipages. Du reste, il n'y a pas de places d'eau cette année; je suis allé à peu près partout et je n'ai vu que l'ennui et le désespoir des maîtres d'hôtel, excepté peut-être à Cacouma où il y a une foule énorme, mais qui ne s'amuse pas plus pour tout cela. Je vous raconte simplement un petit épisode qui m'est personnel, et si je cours le risque d'être moins amusant pour vos lecteurs, au moins j'ai la satisfaction de ne pas m'écarter sur des riens et de ne pas remplir deux colonnes quand il n'y a rien à dire.

Nous n'étions pas partis pour faire la pêche; j'ai horreur de cet exercice qui exige l'immobilité et une patience ridicule. Tenir pendant des heures une perche à la main et jeter des appâts aux goujons indéfiniment sans changer de posture, ne me semble pas essentiellement gai. Mais, en revanche, quelle délicieuse chose que de se bercer sur la surface bleue d'un lac en mêlant la cadence aisée de la rame au petit clapotis de l'eau subitement éveillée! Nous eûmes bientôt lancé sur l'azur limpide le frêle canot d'écorce, avec Willy au milieu de nous; les rames poussées par ses bras de chêne, coupaient la nappe sans presque y laisser de traces que des gouttelettes pendantes qui tombaient sans bruit. En un instant, nous atteignîmes la première baie, en face d'un petit promontoire flanqué de deux rochers nus dont l'ombrage sourcilieuse se noie dans les profondeurs du lac. Nous gravâmes lentement, saillie par saillie, ce petit cap solitaire dont les parois brillantes, frappées par le soleil, se répétaient sur l'eau en mille reflets incandescents. Parvenus au sommet, nous nous arrêtâmes pour regarder tout autour de nous.

Dans le silence et l'infini, nous étions seuls. L'inconnu semblait agrandir autour de nous sa sphère mystérieuse; un mirage universel enveloppait le ciel et la terre. Il me semblait voir les colonnes s'élever lentement, enguirlandées de longues vapeurs baignées de lumière. J'abaissai doucement les yeux sur l'étroit rocher où nous étions debout. En bas, Willy, à moitié couché sur la plage, regardait les petites vagues clapoter le long des galets, et sur le bord des crevasses étroites qui serpentaient à mes pieds, quelques lézards se tenaient accrou-

pis, silencieux habitants de ces retraites où peut-être jadis avait retenti le cri de guerre des Hurons. Compagnons de la solitude et des souvenirs effacés, ils en gardaient l'immobilité, l'inaltérable repos.

"Voulez-vous savoir ce qu'est l'écho dans nos montagnes, me dit Mr. Fennall, vous pourrez le redire ensuite dans vos chroniques." Et prenant un fusil, mon compagnon le déchargea dans l'air. Un bruit sec alla frapper le ciel, et tel qu'une fusée qui, retombant du haut de sa course, s'éparpille en une pluie lumineuse, il se brisa dans l'espace aux mille vibrations éclatantes. L'écho roulant de montagne en montagne, de précipice en précipice, frappant les rochers aux profondeurs sonores, s'élevait dans l'air pour retomber aussitôt avec un fracas mille fois répété jusque dans les entrailles des collines et des ravins frémissants, s'arrêta tout-à-coup comme suspendu dans l'immensité; puis, semblable aux derniers treillisements de la note qui meurt sous les doigts de l'artiste, il s'éteignit doucement en rendant quelques sons plaintifs comme un regret de quitter l'espace ému de ses accents. Le reste de ma vie au milieu de cette nature paisible, dans la liberté des bois..... mais, hélas! l'homme n'a qu'un jour à vivre sur la terre, et tout ce jour il est esclave!

Déjà le soir commençait à déployer son manteau d'ombres; la brise, chargée de fantômes à peine formés s'agitait sur l'azur du lac, la forêt semblait s'épaissir dans le crépuscule naissant, et le chant des oiseaux regagnant leurs nids se perdait dans les soupirs de l'air. Willy n'avait pas quitté son attitude pensive et immobile, comme l'Iroquois de jadis qui pouvait guetter son ennemi un jour entier sans remuer d'un pouce. En nous voyant faire un mouvement pour regagner le canot, il se leva tout d'une pièce, en ouvrant une bouche comme une des portes de Thèbes, accompagnée d'un baillement semblable au vent s'engouffrant dans une caverne.

"Il commence à être temps, dit-il, il faudra siffler une giffle, car voyez-vous, mon estomac prend des shires."

Je restai ébahi, et Mr. Fennall, éclatant de rire: "siffler une giffle, me dit-il, cela veut dire, avaler une énorme rasade pour tromper l'appétit: aussi ne le fait-on que lorsque l'estomac prend des shires, c'est-à-dire, lorsqu'il dégringole jusqu'au talon poussé par la faim."

J'admirai et compris aussitôt, car, moi aussi, je commençais à éprouver des shires.

Un quart d'heure après, nous étions installés, Fennall et moi, à la table rutilante avec son précieux poids de jambon, d'œufs et de café doré dont les parfums onctueux inondaient la chaumière. Je devorai, ou plutôt j'engloutis, et je remarquai en fonctionnant combien l'appétit d'autrui sert à aiguillonner le sien. Willy, assis au fond de la cabane, me regardait avec des yeux remplis d'un désespoir immense. Il craignait que le souper ne finit jamais. C'était le seul jambon, il n'y avait plus d'œufs, et déjà le café, vidé à longs traits, n'apparaissait plus au fond de la cafetière qu'entremêlé d'épais dépôts de marc. Les shires redoublaient dans l'estomac de Willy avec un fracas qui devenait menaçant; une dégringolade continue, mêlée de soupirs, nous révélait l'abîme sans bornes qui se creusait en lui. Enfin le pauvre homme s'affaissa, et d'une voix altérée, il me demanda si j'avais la pêche, que c'était la bonne heure pour prendre le poisson, et que son fils Maltus me conduirait.

Je partis d'un éclat de rire tellement sonore que le ventre de Willy, semblable aux cavernes de la montagne, se remplit d'échos et fit entendre des gémissements: "Maltus, Maltus, m'écriai-je, ô pêcheur antique, prends ta nacelle, vogueons sur l'onde azurée, mais parle bas, parle bas, jette tes filets en silence....." et entonnant le refrain si connu de la *Muette de Portici*, je me dirigeai vers le lac.

"Mais, papa, s'écria à son tour Maltus, le dernier des romains, moi, non plus, je n'ai pas soupé; Monsieur, il n'y a pas de truites du tout dans le lac en ce moment, il n'y a que des goujons, et c'est le matin qu'est le meilleur temps pour le prendre."

Willy se leva avec une colère pareille au rugissement d'un troupeau de buffles, et il allait s'élaner sur Maltus, lorsque retrouvant tout-à-coup l'amour du prochain perdu dans mon assiette, je l'arrêtai en l'assurant que j'aimerais mieux pêcher le jour, et qu'il était temps pour lui et sa famille de souper.

Un soupir partit du fond des entrailles du pauvre affamé, et en même temps un regard, un regard qui disait "souper, souper! mais avec quoi?" glissa dans ses yeux, et il chercha sa femme.

Celle-ci arrivait juste en ce moment, les mains pleines d'une nouvelle couvée qu'elle venait de découvrir. A cette vue, Willy failli tomber à la renverse; il respira comme si l'air du monde entier lui entraît dans les poumons, son visage s'épanouit, il tendit les bras, saisit sa femme et, avec une ardeur de vingt ans, l'embrassa pour tous les œufs que sa poule avait pondus.

Une heure après, nous nous étions tous étendus sur le plancher, avec nos paletots pour matelas, et, pour oreillers, nos bras arrondis sous nos têtes. Quant aux jambes, elles se mettaient où elles pouvaient; pour moi, j'en avais une sur le ventre de Willy qui ne résonnait plus; le géant était inerte, étendu comme une baleine échouée sur le rivage: sa femme ronfrait, la bouche tournée à l'envers et grimacant au plafond. Les maringouins bourdonnaient et faisaient rage à nos oreilles; M. Fennall se roulait et se tortait sur lui-même en désespéré pour échapper aux mille petits dards qui le déchiraient. Pour moi, je n'étais qu'une plaie saignante et de mes deux mains je me labourais le corps avec fureur. Oh! que j'en avais assez de la belle nature au sein de laquelle je voulais, la veille même, passer ma vie entière!!.....

Enfin, l'aurore longtemps appelée, commença d'ouvrir à l'horizon sa tremblante paupière, et à jeter quelques pâles lueurs qui, petit à petit, montaient dans le ciel. Il était près de quatre heures lorsque je mis le nez dehors, mon nez gonflé de la morsure de cent maringouins. La forêt s'emplit déjà du concert matinal des oiseaux; l'herbe se courbait en ruisselant sous une rosée de perles; une fraîcheur parfumée s'échappait des bois de sapin où la grive secouait ses ailes alourdies par le sommeil. Plus loin, l'allouette rasait le lac de son aile aiguë, pendant que le petit oiseau-mouche, atôme volant, était emporté de branche en branche par le souffle du matin. Des essaims de moustiques, groupés dans l'air, bourdonnaient parmi les premiers rayons du soleil; en les voyant, je fus pris d'une colère insensée et me mis à courir, agitant mon mouchoir, fendant l'air de mes bras partout où je trouvais les exécrables petites bêtes. Mais dans ce combat de l'homme contre l'insecte, l'homme fut le vaincu, et je cédai le terrain haletant, le visage et les mains ensanglantés.

C'est avec ces mêmes mains que je vous écris ma chronique, ce qui, peut-être, la rend si peu amusante. Tant pis, ça n'est pas ma faute; il y a là tout ce qu'on peut humainement tirer d'une excursion dans l'intérieur du Saguenay; si vous n'êtes pas satisfait, je recommencerai, et si vos lecteurs font les difficiles, je les enverrai à Tadoussac, en faire autant. LAN.....

UNE EPISODE DE LA RÉVOLUTION DE 1792.

Les horreurs rappellent les horreurs, comme les dévouements évoquent les dévouements. La Commune a fait penser aux crimes de la première révolution. Une de nos gravures, sous le titre ci-dessus, représente une scène de la grande Révolution. C'était pendant les "cent heures," où mille royalistes et prêtres quittaient la prison pour tomber sous les piques meurtrières d'une populace altérée de sang et de cruautés. Le marquis de Cazotte était une des victimes désignées. Sa fille obtint de ses boureaux la faveur de l'accompagner dans la foule qui devait l'égorger. C'est alors qu'à force d'instances et de supplications, elle attendrit les tigres et sauva la vie de son père. Mais le bonheur de la jeune héroïne ne fut que temporaire. Il tomba plus tard aux mains du Tribunal révolutionnaire, qui le fit guillotiner.

LA CUEILLETTE DES FRUITS DE LA GUERRE.

Cette gravure représente dans toute sa triste vérité les fruits terribles de la guerre. Le cultivateur ruiné cherche, dans ses champs et ses jardins dévastés, quelques bombes, quelques boulets qu'il puisse vendre comme curiosités et moyennant quelques centimes pour commencer à réparer les désastres que la guerre a précipités sur lui.

L'ÉTÉ DANS LES BOIS.

La guerre civile a amoncelé des ruines immenses à côté de celles dont l'invasion étrangère avait déjà couvert le sol de la malheureuse France. On dirait que les hommes, saisis d'un épouvantable vertige, ont pris à tâche de faire rétrograder la civilisation de plusieurs siècles. Les Prussiens avaient dévasté un tiers de la France; les communaux ont tenu à continuer leur œuvre. Ils trouvaient sans doute que Paris n'avait pas assez souffert pendant les quatre mois et demi du siège allemand: ils ont voulu faire disparaître au milieu des flammes tous les palais et tous les édifices qui faisaient la gloire de la France et la splendeur de la capitale.

Pendant que s'accomplissaient ces horreurs à la face du monde civilisé, la nature, immuable et radieuse, saisissant contraste! s'épanouissait sous les chaudes effluves du soleil d'été. Poursuivant son œuvre éternelle et sublime, sous l'œil de Dieu, la terre se couvrait de fleurs et de fruits; les campagnes verdoyantes nous montraient l'espoir de la moisson prochaine, et, parmi les grands arbres des forêts, l'eau des sources glissait en chantant à l'ombre des épaux rameaux à travers lesquels le soleil filtrait des paillettes d'or.

En ces jours de calme que nous avons bien gagnés après la plus abominable des guerres, combien il est doux d'errer dans les sentiers des forêts ou de rêver sur le bord d'un frais ruisseau, en admirant la nature, en pensant au divin Créateur... et surtout en s'efforçant d'oublier les forfaits et les sottises de ses contemporains!

LES SEPT CHUTES DE ST. FÉRÉOL.

A ceux qui veulent contempler un des plus beaux spectacles de la nature, et jouir de l'hospitalité la plus franche et cordiale, je dirai, allez voir les sept chutes de St. Féréol; mais allez d'abord à la maison de compagnie des MM. du séminaire de Québec, à St. Joachim, afin de vous assurer de la compagnie de quelqu'un de ces messieurs, dans votre voyage. St. Joachim est un lieu charmant, avec ces massifs d'arbres séculaires, ses sentiers ombrageux, sa chapelle silencieuse et pleine de recueillement. Le manoir qui sert de maison à ces bons prêtres, respire la fraîcheur, le repos; donne envie de dormir, quand on voit ses alcoves blanches; de manger, quand on voit ses tables gémissant sous une abondance champêtre; de lire, de méditer, quand on se promène dans ses couloirs parfumés de la brise d'Avril. Ces messieurs font l'hospitalité comme des princes, je m'en souviens! Le voyageur part-il pour promenade, l'un d'eux est prêt. Est-ce le cap Tourmente, la chute de Ste. Anne, celle de St. Féréol que l'on veut visiter? Pas un sentier, pas un rocher, dans un rayon de plusieurs lieues, ne leur est inconnu. Allons donc aux chutes de St. Féréol. Le chemin n'est pas semé de roses, ce n'est pas même du macadam. N'importe, on se fait saboter un peu, on gravit une pente, on traverse un torrent, on escalade une montagne, et c'est fait! Comment, c'est fait? Pas du tout! Mais elles sillonnent le flanc de la montagne voisine, avec laquelle vous êtes face à face, un vallon presque inaccessible nous sépare; mais vous voyez cette masse d'eau du sommet de la montagne, dérouler ses replis écumants, se briser dans un bassin qu'elle s'est creusé dans le roc, déborder en cascades transparentes, se reposer un instant dans un petit lac noir, s'élançant de nouveau avec un volume et un fracas toujours croissants, jusqu'à ce qu'enfin, arrivée dans le vallon, elle se calme, et poursuit son cours, tranquille et sereine, comme si elle ne venait pas de se faire précipiter d'abîme, en abîme, et de franchir, en se déchirant sur chaque rocher, une hauteur de plusieurs cents pieds. Image de la vie! Image de l'Eternité! Ce tableau est encadré de roc, couronné et encaissé par la verdure des forêts primitives. On y rêve, on voudrait toujours voir couler cette eau, toujours respirer l'air de ce vallon, mais les choses les plus pittoresques, ont leur côté faible. Gravier ces montagnes, respirer cet air pur et vif ouvrent l'appétit. La faim mêle ses appels vulgaires à la voix enchanteresse des bois. La faim l'emporte, on repart, on descend, on arrive chez ses hôtes, content d'être arrivé; mais aussi, content d'avoir vu St. Féréol.

UN TOURISTE.

Le *Journal des Débats* s'exprime ainsi sur la courte apparition du comte de Chambord en France:

M. le duc de Bordeaux est venu passer quelques heures ou quelques jours à son château de Chambord, mais il n'y est pas resté. C'est du moins l'explication que nous donnons à une ode en prose où l'Un on se félicite de "sentir les pas du fils de France s'imprimer sur cette terre de France," et dit, à travers les effusions de son lyrisme que M. le comte de Chambord "s'est rendu dans ce domaine historique dont il a glorifié le nom par la majesté de son exil," mais qu'il n'y a passé que peu de moments.

Lorsqu'on discutait à la Législative de 1849 la proposition Créton, qui avait pour but d'abolir les lois d'exil portées contre les deux branches de la maison de Bourbon, M. Berryer s'écria: "Le duc de Bordeaux ne rentrera en France que comme le premier des Français, comme roi!" Encore une prophétie démentie par les faits.

ENREGISTRÉ en conformité de l'Acte pour protéger les droits d'auteurs, de 1868.

L'INTENDANT BIGOT.

PAR JOSEPH MARMETTE.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE II.—Suite.

Invités quelques jours d'avance par le commandant en chef à donner leur avis, ces trois généraux en étaient venus à une décision unanime sur les mesures à prendre pour assurer la réussite de l'expédition. Townshend, qui était chargé de manifester leur opinion, parla dans les termes suivants lorsque Wolfe leur demanda de lui faire connaître le résultat de leur conférence :

—Puisque Votre Excellence a daigné nous consulter, nous ne pouvons faire autrement que de lui confesser que nous ne partageons pas son avis qui est de renouveau l'attaque de l'aile gauche du camp de Beauport. Nous nous trompons peut-être, mais...

Townshend eut ici un moment d'hésitation. —Parlez, monsieur, parlez franchement, interrompit Wolfe. Ce n'est pas pour une vaine formalité que j'ai voulu cette entrevue. Les moments sont trop précieux et trop graves les circonstances pour vous demander le concours de votre expérience, si je n'étais pas décidé de m'en rapporter à elle plutôt qu'à la mienne, dans le cas où vous me démontrerez clairement que j'ai pu me tromper.

Rassuré par le ton bienveillant que Wolfe avait su mettre dans ses paroles, Townshend reprit aussitôt :

—Nous ne prétendons pas, Excellence, que vous ayez eu tort de tenter l'attaque du trente-un juillet contre le camp de Beauport. Ce serait nous condamner nous-mêmes, puisqu'alors nous vous avons fort-mement engagé à tenter la fortune de ce côté. Mais l'insuccès de cette attaque nous a depuis convaincus, mes collègues et moi, que les Français ont su prendre la position presque inexpugnable. Favorisés par la nature des lieux qu'ils connaissent aussi parfaitement que nous les ignorons, ils ont su profiter des moindres accidents du terrain pour rendre leur camp formidable. Nous croyons donc qu'il serait trop risqué de renouveler une tentative sur ce point, puisqu'une défaite—la première démontre assez la possibilité d'une seconde—puisqu'une autre défaite, dis-je, nous pourrait forcer à clore sous de bien tristes auspices les opérations de la campagne. Au contraire, si nous parvenons à forcer Montcalm de quitter son camp retranché pour nous rencontrer ailleurs, nous ramènerons du coup presque toutes ses chances de notre côté, puisque nous le contraindrons de combattre au lieu que nous aurons choisi.

—Mais comment en venir là? demanda Wolfe, qui suivait avec beaucoup d'attention le raisonnement de Townshend.

—En remontant le fleuve avec la majeure partie des troupes, Excellence, et en débarquant sur la rive gauche pour porter les opérations au-dessus de la ville. Quand il verra la capitale menacée, le général Montcalm ne se portera-t-il pas aussitôt au-devant de nous?

—Certainement; mais la grande difficulté, je crois, consiste à opérer d'abord ce débarquement. Vous savez bien que jusqu'à présent les troupes que nous avons sur les quatre (1) vaisseaux au-dessus de la ville ont toujours été repoussées dans leurs tentatives de descente.

—Et pourquoi, Excellence? Parce que d'abord, elles ne sont pas assez nombreuses pour résister aux quelques détachements de Français qui ont pour mission d'épier à terre leurs divers mouvements. Mais concentrons soudainement un corps de troupe imposant sur un seul point et à la faveur d'une nuit noire, et nous passons sans peine sur le ventre de tous les francs-tireurs qu'ils ont échelonnés le long du fleuve au-dessus de Québec.

Fort bien, dit Wolfe. Mais encore faut-il trouver un lieu de débarquement facile. Les deux rives ne sont-elles pas très-escarpées et boisées aux abords de la ville, et ne serons-nous pas forcés de remonter bien au-dessus de la capitale? mouvement qui offrira bien des difficultés, vu qu'il nous faudra marcher continuellement en bataille après le débarquement sur un long espace de chemin que nous ne connaissons que par la carte de Stobo.

—J'allais précisément, Excellence, répondre à ces objections prévues d'avance. Pourquoi les troupes des quatre vaisseaux n'ont-elles pas réussi à opérer une descente effective jusqu'à ce jour? Parce qu'elles y allaient presque à tâtons, n'ayant aucune connaissance des lieux. Mais n'avons-nous pas, depuis quelques jours, cette précieuse carte dessinée par Stobo et qui fourmille en renseignements exacts, lesquels sont pour nous de la plus grande importance? Ainsi, voyez-vous cette rampe, indiquée par de petites lignes parallèles, sur le flanc de la falaise, entre le poste de Saint-Michel et celui du Foulon? En lisant, au bas du plan, la légende auquel le chiffre treize nous renvoie, vous voyez que la tête de cette rampe est défendue par un seul poste que gardent une centaine d'hommes. Que nous trompions l'ennemi par de faux mouvements, que nous débarquions au Foulon à la faveur des ténèbres, et nous enlevons presque infailliblement ce poste!

(1) Un quatrième bâtiment avait réussi, en rasant la Pointe-Lévi, à remonter le fleuve sous le feu des canons de la ville et avait rejoint, depuis quelques jours, les trois autres dont nous avons déjà parlé.

Wolfe n'écoutait plus, depuis quelques moments, avec la même condescendance. Il semblait, au contraire, suivre avec le plus vif intérêt l'ellipse tracée dans l'air par les bombes que les mortiers de la Pointe-Lévi lançaient sur la ville.

—C'est là que je vous attendais, monsieur, dit-il en se retournant vers Townshend. Et vous croyez que ce n'est rien que ces cent hommes nichés sur la cime d'un rocher à pic? Cette position, croyez-moi, vaut bien celle du défilé des Thermopyles. Cent hommes déterminés nous y tiendront en échec pendant tout le temps qu'il leur faudra pour être secourus; et alors que mille autres seulement se seront portés à leur aide, vingt mille assaillants ne pourront forcer cette position formidable.

—Votre Excellence exagère peut-être les difficultés, répliqua Townshend. Et M. Stobo, qui a visité les lieux, remarque précisément que cette partie de la falaise n'est pas aussi abrupte qu'on le pourrait croire en la regardant du fleuve. (1)

—Monsieur, depuis que ce plan est entre mes mains, j'ai, moi aussi, pensé à la possibilité d'une telle attaque. Mais après en avoir bien calculé toutes les chances et les périls, j'en suis venu à conclure que nous risquons de perdre bien du monde pour un résultat nul.

Piqué au vif, Townshend s'efforça de démontrer la justesse de ses arguments. Il mit peut-être trop de chaleur dans l'expression de ses convictions, car Wolfe, impatient, répondit assez durement. La discussion commençait à tourner à l'aigre et Wolfe allait couper court aux débats en refusant son adhésion au projet de ses lieutenants, lorsqu'un aide-de-camp entra dans la tente et dit au général qu'un transfuge français désirait lui parler sans retard sur un sujet de la plus haute importance.

—Qu'on me l'amène, dit Wolfe. Puis aux trois officiers qui faisaient mine de se retirer: Restez, messieurs. Qui sait si ce n'est pas la Providence qui vient à notre aide?

Un homme gros et court, drapé dans un manteau brun et escorté de deux soldats armés, entra bientôt dans la tente.

Sur un geste de Wolfe, les soldats sortirent et se tinrent à une certaine distance.

Si c'était la Providence qui envoyait cet individu à la rescousse du général anglais, c'est qu'elle daigne se servir quelquefois de forts vilains agents.

Car, lorsque cet homme laissa retomber le pan de son manteau, qu'il tenait devant sa figure, ce mouvement mit à nu la face matois et repoussante de Louis Sournois.

CHAPITRE III.

TRAITRES.

—Tonnerre de sort! s'écria Bigot en entrant à l'intendance, le soir de la bataille de Montmorency. Il faut que le diable s'en mêle, car depuis quelque temps tout va de mal en pis! Wolfe arrive avec une armée formidable. Bon! L'on pouvait croire que nos troupes ne résisteraient pas longtemps aux forces imposantes qu'il commande. Il débarque sans obstacles, d'abord sur l'île, puis à la Pointe-Lévi et à l'Ange-Gardien. Sur son ordre, le bombardement commence désastreux, terrible. Les paroisses du bas du fleuve sont ravagées sans merci. Parfait! Nos damnés Canadiens, effrayés, sans doute, de ces dévastations, vont jeter là le drapeau pour voler au secours de leurs familles? Point. Ces chiens sont là, fermes au poste et regardant d'un œil stupide brûler maisons, granges et récoltes; tandis que leurs femmes et leurs enfants, s'attellent sur des charriots, comme des bêtes de somme, pour traîner jusqu'au camp quelques provisions arrachées aux maraudeurs anglais. (2) Wolfe veut enfin tenter un grand effort. Il livre bataille aujourd'hui... et se retire honteusement vaincu! Million de tempêtes, il faut que ça change!

Et Bigot, qui arpente sa chambre solitaire en gesticulant, brisa deux chaises qu'il lança contre la muraille et renversa d'un coup de pied un guéridon chargé de porcelaines d'un grand prix. Sans faire attention au bruit des vases de Saxe qui volaient en éclats, il voulut appeler et tira si fort sur le cordon de la sonnette qu'il lui resta dans la main.

—Allons! par Satan! s'écria-t-il, tous les diables d'enfer sont-ils donc acharnés contre moi! Et ouvrant la porte de sa chambre comme la sonnette carillonnait furieusement au loin :

—Sournois! cria-t-il. Sournois!!—Le pendard!—Sournois!!! Ah! te voilà enfin! Arrive donc, butor!

—Hein! pensa le valet qui s'approchait tout essoufflé, le maître est bien hargneux depuis quelques semaines, et le service est rude. Mais patience, ça ne durera pas longtemps!

(1) On a exagéré, en effet, la difficulté d'accès présente par la rampe du Foulon. Bien défendue, la position était forte sans doute; mais Wolfe et ses hommes pouvaient facilement gravir ce ravin, aux pentes assez douces, sans être des aigles.

(2) Depuis que les Anglais étaient maîtres du fleuve au-dessus de la capitale, l'approvisionnement de l'armée était devenu presque impossible par eau. Il fallait faire venir les vivres des magasins de Batiscan et des Trois-Rivières par terre.

et comme il n'était resté dans les campagnes que les petits enfants, les femmes et les vieillards auxquels les Anglais n'avaient pas permis de prendre les armes, c'était avec le secours de bras si faibles qu'il fallait opérer le transport. On charria ainsi sur 271 charrettes de Batiscan à l'armée, l'espace de 18 lieues, 700 quarts de lard et de farine, la subsistance de 12 à 15 jours. M. Garneau, *Histoire du Canada*. 2^eme vol. p. 331. 3^eme Edition. De semblables faits n'ont pas besoin de commentaires. Ils portent leur héroïsme avec eux.

Bigot rentra dans sa chambre où Sournois le suivit.

—Ferme la porte, lui dit le maître. Bon. Tu vas faire seller un cheval et courir au poste que M. de Vergor commande au-dessus du Foulon. Tu connais l'endroit.

—Oui, monsieur.

—Tu demanderas à parler au commandant, M. de Vergor, et tu lui diras que je veux le voir immédiatement.

—Mais, monsieur...

—Il n'y a pas de mais qui tienne! S'il est occupé, qu'il se dérange! S'il est couché, qu'il se lève et qu'il accoure! Va.

Une heure plus tard, Bigot causait à voix basse, mais d'un air très-animé, avec un homme étranger à nos lecteurs. Tous deux étaient assis auprès d'une vaste cheminée dans laquelle flambait un grand feu. Bigot avait eu soin de se placer dans l'ombre, tandis que son interlocuteur, au contraire, se trouvait en pleine lumière, éclairé par la lueur de la flamme qui léchait, en pétillant, les parois de la cheminée. De sorte que l'intendant pouvait suivre sur la physiologie de cet homme les impressions diverses qui en agitaient les muscles, sans être exposé lui-même à cet inconvénient.

Ils étaient seuls dans cette chambre dont les fenêtres matelassées, dans le but d'arrêter les boulets des assiégeants, empêchaient aussi la lumière du dehors d'y pénétrer. A part les chuchotements de Bigot qui paraissait faire, d'abord à peu près seul, les frais de la conversation, on n'entendait à l'intérieur d'autres sons que ceux du bois qui craquait sous les étreintes du feu dont les fauves lueurs dansaient sur les murailles sombres comme des spectres dans un caveau funéraire.

De temps à autre, quelque forte détonation qui faisait trembler le palais, éclatait au dehors. C'étaient des bombes lancées par les assiégeants et qui venaient faire explosion dans les environs de l'intendance. Aucune, cependant, n'atteignait le palais, protégé par la muraille naturelle du roc de la haute ville, au pied duquel l'intendance était abritée. (1)

C'était, disent les mémoires, un homme d'une figure assez déplaisante et d'une intelligence très-bornée que le sieur Duchambon de Vergor, avec qui Bigot se trouvait en ce moment. Ses cheveux d'un blond fade lui descendaient très-bas sur le front. Il ne louchait pas, et pourtant jamais un regard ne tombait d'aplomb de ses yeux verts et inquiets. Ses lèvres pincées semblaient adhérer aux dents, et quand il riait, sa bouche se contractait d'une façon quasi douloureuse et laissait voir de petites dents blanches et aiguës comme celles d'un chat.

Les faits qui vont suivre montreront assez la noirceur de son caractère sans qu'il soit besoin d'esquisser aussi son portrait au moral.

—Mon cher Vergor, disait Bigot, ce n'est point que je craigne que vous n'ayez oublié les services que je vous ai rendus, mais laissez-moi vous rappeler un peu ce que j'ai fait pour vous.

—Il n'en est nullement besoin pour que...

—Permettez, mon cher, interrompit Bigot qui prenait plaisir à faire peser de tout son poids sur ses complices l'ascendant que son génie lui donnait sur eux tous. Vous n'étiez rien quand je vous ai connu. Votre famille était pauvre et vous vous trouviez sans ressource comme sans protection. Je vous accordai la mienne, un peu par reconnaissance d'un petit service que votre père m'avait autrefois rendu (2), et beaucoup à cause de l'amitié que vous aviez su m'inspirer de prime abord. (3) Avant mon voyage en France, en 1754, je je sollicitai de l'emploi pour vous, et de simple capitaine de marine que vous étiez, vous devintes aussitôt commandant du fort de Beau-séjour.

A ce nom qui réveillait chez Vergor tant de souvenirs honteux et pénibles, Bigot vit passer un nuage sur le front plat de l'ancien commandant de Beau-séjour. Mais il fut impitoyable et continua :

—Vous ne fûtes pas longtemps sans profiter du bon avis que je vous donnais dans ma lettre du 20 août 1754. (4) Il était d'usage de donner au commandant un profit de quelque francs sur chaque corde de bois. L'occasion était bonne. Après avoir prétendu que le bois de chauffage acheté par votre prédécesseur, M. de la Martinière—un honnête homme celui-là, entre nous—était pourri, vous réussîtes à en faire dresser un procès-verbal. Il fallut bien en acheter d'autre et vous réalisâtes, par ce moyen, de fort beaux profits. C'était assez bien débiter, n'est-ce pas?

Vergor ne répondit pas, mais son œil terne jeta autour de lui un regard inquisiteur, comme pour voir si personne n'était aux écoutes.

—Ne craignez rien, continua Bigot qui prenait plaisir à le martyriser, tout comme le chat qui joue avec sa proie palpitante avant de lui

(1) On voit par le dessin des principaux édifices de Québec, fait après le bombardement de 1759, par un officier anglais, que le palais de l'intendant n'avait pas souffert de la bombe.

(2) Le fait est que, lorsque Bigot était commissaire à Louisbourg, le père de Vergor avait chaleureusement défendu le futur intendant inquiet de la cause des premières exactions qu'il y avait commises.

(3) Le titre sur lequel on fondait, en public, cette amitié ne faisait honneur ni à l'un ni à l'autre; on prétendait que l'intendant étant galant, il devait de la reconnaissance à cet officier. *Mémoires sur les affaires du Canada*.

(4) Bien que citée par tous nos historiens, cette lettre mérite de prendre place en ce récit: "Profitez, mon cher Vergor, de votre place, lui écrivait Bigot: taillez, rognez, vous en avez tout le pouvoir, afin que vous puissiez bientôt venir me joindre en France et acheter un bien à portée de moi."

donner le coup de grâce, nous sommes bien seuls. Je ne fais que mentionner, pour la forme, les bons petits bénéfices que vous sâtes faire ensuite avec les marchandises du roi, que vous achetez à très-bas prix pour les lui revendre deux ou trois fois leur valeur, et je passe à l'affaire de Beau-séjour. (1) Ce siège-là ne fut pas bien dur pour vous, cher Vergor; si peu qu'on l'appela dans le temps, si j'ai bonne mémoire, le *siège de velours*. Ah! ah! savez-vous, vraiment, que ce mot ferait fortune à Paris!

Et Bigot se mit à rire avec d'autant plus d'entrain qu'il voyait combien l'autre en avait peu d'envie.

—Dire en effet que quatre jours de tranchée suffirent pour vous donner la colique et vous forcèrent à mettre bas... les armes, c'est bien drôle! Vous avouerez, mon cher Vergor, que je ne vous avais pas dit d'aller... jusque là.

L'intendant fut pris d'un nouvel accès de rire. Vergor, qui ne rougissait jamais, verdissait à vue d'œil. Et pourtant il n'osait rien dire.

—Aussi, votre capitulation précipitée eut-elle un immense retentissement qui se prolongea jusqu'à la cour. Et dès l'année suivante, ordre fut donné à M. de Vaudreuil d'instruire votre procès. Gagné par moi, si vous daigniez vous en souvenir, le gouverneur évita d'obéir. Mais enfin la cour le lui enjoignit si fortement qu'il lui fallut se rendre à ses injonctions en 1757. L'affaire était sérieuse. Outre que M. Monckton n'avait poussé le bombardement qu'avec la plus grande lenteur, on vous accusait de n'avoir pas tiré un seul coup de canon et de n'avoir fait aucune sortie. Vous aviez tellement ménagé la poudre et les vivres que les malins allaient jusqu'à dire que vous aviez vendu le tout à l'ennemi. Enfin, les assiégeants eux-mêmes en avaient été témoins en prenant possession du fort, vous aviez mis, vous et vos domestiques, tout au pillage avant votre départ. Il y en avait plus qu'il ne faut pour condamner dix hommes. Ce fut alors que, sous peine de me compromettre, je résolus de vous sauver. Le gouverneur, qui est honnête, mais mou comme cire, m'était aveuglement dévoué. Je le travaillai si bien, que je pouvais compter sur le bon vouloir de tous les officiers que je lui fis nommer pour composer le conseil de guerre qui vous devait juger. Rappelez-vous, maintenant, la bonne farce qui se passa au château Saint-Louis. Vous étiez si troublé, d'abord, que vos paroles témoignaient souvent contre vous. Il fallait y mettre ordre et je chargeai quelqu'un d'ajuster vos réponses. Quant aux témoins, tous ceux qui voulaient déposer contre vous étaient infailliblement renvoyés. On n'entendait que ceux qui vous étaient favorables. Enfin, je gagnai quelques Acadiens qui firent des mémoires dictés par moi et déposèrent comme je le leur avais prescrit d'avance. Une vraie comédie, quoi! et bien plus drôle encore que celle des *Plaideurs* du défunt Racine. (2) Enfin, l'on vous acquitta et je me chargeai de faire passer en France la sentence avec les lettres que M. de Vaudreuil, toujours à mon instigation, écrivit en votre faveur à la Cour. Vous étiez sauvé; mais avouez que sans moi, c'en était fait de vous.

—C'est vrai, répondit Vergor, qui ne pouvait qu'en convenir.

—Vous voyez donc, reprit Bigot, en lui lançant un regard dur et pénétrant, que vous dépendez entièrement de moi. Il serait facile de réveiller cette affaire et bien d'autres qui se sont passées depuis. Je peux vous perdre d'un seul mot. Eh bien! le moment est venu de me rendre en partie ce service, tout en veillant vous-même à vos intérêts. Nos malversations ont éveillé l'attention de la cour qui est grandement irritée contre nous. A l'heure qu'il est, il nous est déjà difficile de conjurer l'orage, même au moyen des influences que nous pouvons mettre en jeu auprès du roi. Les dépenses causées par la dernière phase de cette guerre dans laquelle nous sommes entrés depuis quatre ans s'accroissent de jour en jour. Elles sont énormes, et pour peu que cela continue, la dette deviendra tellement exorbitante qu'il nous deviendra impossible de subir un rendement de compte sans risquer et la fortune que nous avons tous acquise et peut-être même la vie qui nous est si chère maintenant, puisque nous sommes assez riches pour en extraire toutes les jouissances que l'on en peut tirer à l'aide du plus puissant pressoir qui soit au monde, l'argent. Or les circonstances présentes rendent chimérique toute idée de notre retour immédiat en France. Il est impossible de nous remplacer, nous vieux fonctionnaires, par des hommes nouveaux qui n'auraient aucune expérience des affaires du Canada, et qui, arrivant ici au milieu de difficultés insurmontables, perdraient complètement la tête. Donc, il nous faut rester ici. Et c'est notre condamnation certaine que d'y demeurer encore un an. Car calculez un peu les dépenses effrayantes que douze autres mois de campagnes vont coûter au trésor. Et les Anglais ont tellement l'air décidés d'en finir avec nous, qu'ils passeront certainement l'hiver en Canada. Reconnaissez-vous la justesse de ces arguments?

La suite au prochain numéro.

(1) Le siège de Beau-séjour eut lieu en 1755.

(2) Ceci est incroyable; pourtant, je ne fais que suivre mot à mot, tout en l'appropriant au dialogue, le *Mémoire sur les affaires du Canada*. On s'étonne que Bigot ait pu imposer aussi longtemps ses volontés aux honnêtes gens qui l'entouraient à Québec. Et ce n'est que lorsqu'on étudie bien cette époque si relâchée dans l'honnêteté et les mœurs et qui vit la Pompadour régner sur la France, que l'on se rend un peu compte de la coupable indulgence de la cour à l'égard de pareils coquins que Bigot et ses affidés.

CHOSSES ET AUTRES.

ANTROPOPHAGIE.—Un nègre sur la plantation de Gibraltar, Kingston, Jamaïque, aidé par une femme, a ainsi un petit garçon, l'a mutilé et a bu de son sang. Il lui a coupé ensuite la lèvre supérieure, l'a fait rôtir et l'a mangée. Ces deux barbares ont fait leur œuvre sans s'inquiéter des cris de l'enfant, qui, à la fin, a été délivré de leurs mains par un homme qui se trouvait dans le voisinage. Le petit garçon, malgré ses terribles blessures, a pu raconter comment on l'avait traité. Cet acte inhumain a excité une grande indignation.

BOUTADES.—La raison humaine prouve sa grandeur en se posant de sublimes questions, et sa folie en prétendant les résoudre. Ses pourquois planent, ses pures que rampent.

—Un immense orgueil basé sur un mince mérite me semble une pyramide sur sa pointe.

—Des yeux bleus sous des cheveux blonds sont bleus dans des blés mûrs.

—Un chétif argument détourne souvent d'une grande vérité: c'est le grain de sable dans l'œil qui lui dérobe la lumière.

—Aux yeux de plusieurs, nos défauts sont des ombres qui grandissent à mesure que s'abaisse le soleil de notre prospérité.

—La vertu qui nous coûte prouve que nous aimons Dieu. La vertu sans efforts prouve qu'il nous aime.

—De ce que l'homme ne sait pas se gouverner, certains ont entrepris de le faire. Passe encore s'ils n'étaient pas de l'espièce.

—Les plus sots ont quelquefois raison comme au tourniquet on attrape quelquefois le mille. De quoi s'étonnerait on aux jeux de hasard?

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à gaufrir et repasser, le célèbre Stalpa pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon: American Base Burner.

L. J. A. SURVEYER, 24, RUE CRAIG, Montréal.

LAURENCELLE & VARY. FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

POUR DAMES ET MESSIEURS. CHAUSSURES FAITES A ORDRE. Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

Ont constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 33, RUE NOTRE-DAME.

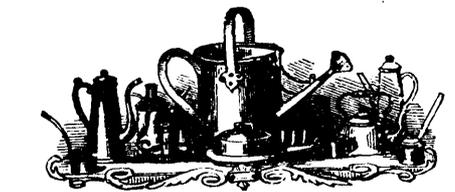
LE LIVRE À MEILLEUR MARCHÉ DANS LE MONDE!

CATHOLICISME, PROTESTANTISME, et INFIDÉLITÉ. APPEL AUX AMÉRICAINS DE BONNE FOI.

Par LE P. F. X. WENGER, D. D., Missionnaire de la Compagnie de Jésus.

PRIX: 60 Centimes. Reliure en toile, 37 pages.—Envoyé franco par la malle, en recevant 60 Centimes.

A vendre chez tous les Libraires français et chez D. & J. Sadlier & Cie., Éditeurs, Montréal.



ATELIERS DE FERBLANTIER ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour posage de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en ferblanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.

T. ST. GEORGE, 98, RUE ST. LAURENT.

"The Canadian Illustrated News" Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art. Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centimes.

CLUBS. Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centimes par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Éditeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centimes la ligne, payable d'avance.

AGENCE GÉNÉRALE: 1-COTE DE LA PLACE D'ARMES--1 BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS: 319--RUE ST. ANTOINE--319

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLER ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés. Les abonnés de L'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 36 RUE ST. VINCENT, MONTREAL. 1-52zz

A. BELANGER MAGASIN DE MEUBLES



276, Rue Notre-Dame MONTREAL. 2-25zz

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 15 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

(Établi en 1859.)

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STERÉOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

"L'Opinion Publique" JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jours à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centimes

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centimes la ligne 1re fois 5 Centimes 2me " &c.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier.

Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements.

Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS. DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE, COUCHETTES EN FER, FONDS A RESSORTS DE TACHER, OBJETS EN ÉTAİN ET VERNISSÉS, POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS, ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS. MEILLEUR ET CIE., 826, Rue Craig.

2-18zz

TRADUCTION FRANÇAISE, ET ANGLAISE. BUREAUX: NO. 9, RUE ST. THÉRÈSE, MONTREAL.

On se charge de toute espèce de Requêtes, de Rapports d'Arbitres et d'Experts.

On traduit les Polices d'Assurance.

On prépare et traduit des Articles et Correspondances de Journaux, les Annonces, Circulaires et catalogues de Marchands, Courtiers et Encanteurs, les Pamphlets des Pharmaciens, etc.

On fait aussi toute espèce de copie dans les deux langues.

On se charge tout spécialement d'écrire des lettres au nom des personnes qui ne le peuvent faire elles-mêmes, et on répond à celles qu'elles reçoivent, sous la plus stricte confidentialité.

PETER L. MACDONELL, 2-28z

G. T. DORION, HORLOGER ET BIJOUTIER, 86, Rue St. Laurent, 2-12zz MONTREAL.

THOMAS MUSSEN, Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'ÉGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc., 257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 2-21zz

\$15,000 VALANT DE HARDÉS FAITES, CHEMISES, COLS, COLLETS, GANTS, CHAPEAUX ETC., ETC., ETC.

—AUSSI— Une grande variété de Draps Français, Anglais, Tweed et Casimir. Tout ordre sera exécuté avec goût et promptitude, à 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. Une visite est sollicitée.

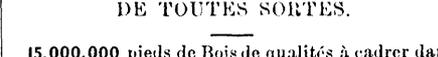
REGIS DEZIEL, 131, RUE ST. JOSEPH, 2-13zz

ENCLOS DE BOIS DE TOUTES SORTES.

15,000,000 pieds de Bois de qualités à cadrer dans tous les Marchés du monde, comprenant du bois de charpente, du chêne, de l'orme, de l'épinette, du cèdre, du sapin, du pin, etc., etc.

Préparé et non préparé; pin sec, sapin d'arrimage, planches et morrain, planches pour pont, bois pour coursière ou faux-pont, planches sèches pour couvrir et lambrisser les navires et tout autre article compris dans le commerce de bois.

JORDAN & BENARD, 382, Rue Craig, 19, Rue Notre-Dame et au grand Quai, en arrière de l'Église Bonsecours, Montréal. 2-23z



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS POUR L'ÉTÉ DE 1871.

GRANDE AUGMENTATION DE VITESSE. Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:—

ALLANT A L'OUEST, Express de Jour pour Ogdensburgh, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à 9.00 A.M.

Express de Nuit do do do 9.00 P.M. Train de la Malle pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires. 6.00 A.M.

Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires. 5.00 P.M. Train Mélé do do do 11.00 A.M.

Trains pour Lachine à 7.00 A.M., 9 A.M., 12.00, (midi) 3.00 P.M., 5.00 P.M., et 6.15 P.M. Le train de 3.00 P.M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST, Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.00 A.M.

Train Express pour Richmond, Québec et Rivière-du-Loup. 8.30 A.M. Express pour Boston via Vermont Central. 9.00 A.M.

Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3.45 P.M. Express pour New-York via Rouse's Point et les steamers du Lac Champlain. 4.00 P.M.

Train de la Malle pour Island Pond, Portland et Boston. 2.00 P.M. Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticook et Norton Mills, seulement. à 10.30 P.M.

Il y aura des Chars Doroits Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connections avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des Trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des Stations aux heures nommées.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE," laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

Le steamer Linda part de Portland pour Yarmouth, N. E., tous les samedis à 6.00 P.M. La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundis et les Jaudis, à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., &c., &c.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES, Directeur-Gérant, 2-24-zf

Montréal 5 Juin 1871.

NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL DU CANADA. 1-47-zz

POUDRE ALLEMANDE, SURCUMMÉE



NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERES RESPECTABLES. 2-18zm

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 14 Juillet 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 11 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes, 6d

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE, ÉTABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

Fabricants et Importateurs de CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MÉCANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR; USINE A CUIVRE ET A FER; APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour Usines à Gaz, Établissements Hydroliques, Distilleries et Brasseries, Rafinerie, Phares, etc., etc.

—AUSSI— On entreprend de faire chauffer les Bâiments publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gaseiers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaillé, avec appareils de Fer Mallable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz. Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig, 1-47-zz MONTREAL.

LIBRAIRIE ET DÉPOT DE JOURNAUX, SENÉCAL & CIE., 405, Rue Craig, Enseigne du grand livre, entre les rues St. Laurent et St. Dominique, Montréal. 2-10zz

O. DESMARAIS ET CIE., PHOTOGRAPHES, COIN DES RUES CRAIG ET ST. LAURENT MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies Encadrées à bon marché. 2-15z

Avis aux Carrossiers et Selliers. RUBENSTEIN ET FRÈRES, ÉTABLIS EN 1864.

Plaqueurs en Argent et Cuivre, Et Manufacturiers de GARNITURES de VOITURES et de HARNAIS, 537 1/2, RUE CRAIG, MONTREAL.

On plaque avec soin les Voitures et les Sleighs, Les Numéros des Portes et des Bancs d'Église, les Boutons des Sonnettes, les Boutons des Portes, les Poignées des Portes, les Couplets, etc. Plaque-Electro et Dorure, etc.—Tout Ouvrage est garanti. 2-12m

LA PHARMACIE FRANÇAISE No. 190, Rue St. Laurent, vis-à-vis le Marché, est sous la direction du Dr. S. Gauthier. (MÉDECIN-ACCOCHEUR.)

Le Dr. Gauthier traite les Maladies des femmes et des enfants, les Maladies de la peau et les Maladies des voies urinaires. Résidence privée, No. 235, Rue St. Laurent, près la Rue Ste. Catherine. 2-18z

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871.

C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.—A vendre chez tous les Marchands.—Prix: 5 centimes.

N. B.—C'est le seul Almanach dont le Calendrier des Fêtes Religieuses soit conforme à l'Ordo. AUISSI le Calendrier de la Puissance du Canada pour 1871, contenant une liste complète du clergé de la Puissance.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER. Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent.

NOTRE-DAME DE LOURDES, Par HENRI LASSERRE, Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.—Trente-sixième édition.—Autorisée par Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Montréal, et ornée de deux belles gravures. 1 beau vol. in-8 de 360 pages. Br., 75 cts.; rel., \$1.—En vente à la Librairie de J. B. ROLLAND ET FILS, Nos. 12 et 14, rue St. Vincent, Montréal. 1-34-zz

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal.